

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ARIANE ÉMOND, présidente de la consultation
Mme JUDY GOLD, commissaire
M. DENIS LECLERC, commissaire
Mme SORAYA BOUCETTA, analyste

ITINÉRANCE ET COHABITATION SOCIALE

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 6

Séance tenue le 25 février 2025, 19 h
Centre culturel Georges-Vanier
2450, rue Workman
Montréal (Qc) H3J 1L8

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 25 FÉVRIER 2025

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CONSULTATION, Mme ARIANE ÉMOND 1

PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES ET OPINIONS :

Mme Julie Grenier, Le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal 3

Mme Chantal Gagnon, citoyenne 16

Mmes Marjolaine Despars et Michelle Patenaude, CAP St-Barnabé..... 31

MM. Claude Pinard et Félix-Antoine Véronneau, Centraide du Grand Montréal 47

Mme Elisha Hill, citoyenne 61

M. Pierre-Louis Houle, Collectif des citoyen-ne-s de Milton-Parc..... 73

Flav Choquette-Giguère, P.O.P.I.R. – Comité Logement..... 83

Mme Pamela Begin, citoyenne 94

MOT DE LA FIN 109

SÉANCE AJOURNÉE AU 26 FÉVRIER 2025 À 19 H

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2025
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CONSULTATION

5 **LA PRÉSIDENTE :**

... itinérance et la cohabitation sociale.

10 La séance va se dérouler en français. Toutefois, les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais pourront le faire. The session will be conducted in French. But if you wish to address the commissioners in English, you are welcome to do so.

15 Je me présente, Ariane Émond, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. Monsieur Philippe Bourke, le président de l'Office, m'a confié la présidence de cette consultation. Je suis accompagnée par la commissaire Judy Gold...

Mme JUDY GOLD :

20 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

... et le commissaire Denis Leclerc.

25 **M. DENIS LECLERC :**

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

30 Nous sommes appuyés dans nos travaux par l'analyste Soraya Boucetta. Au nom de mes collègues et de l'Office, je vous remercie de l'intérêt que vous portez à cette consultation.

35 Nous avons débuté l'audition des opinions la semaine dernière, les 17, 18, 19 février, au Centre Saint-Pierre. Et nous sommes ici aujourd'hui au Centre culturel Georges-Vanier pour cette deuxième séance. Nous écouterons les dernières personnes qui veulent nous présenter leur opinion demain à la Casa d'Italia.

40 La consultation s'est aussi déplacée dans quatre ressources qui offrent des services aux personnes les plus vulnérables pour recueillir justement leurs opinions, elles qui ont l'expérience des situations d'itinérance. Plusieurs dizaines de personnes ont été rencontrées ou le seront encore demain... jeudi.

45 Un total de 58 personnes et représentants de différents organismes ont manifesté le désir de présenter oralement leur opinion devant nous. Et jusqu'ici, plus de 50 opinions ont été recueillies par le biais des questionnaires sur notre site internet. De plus, des interceptions sur le terrain dans une quinzaine de lieux publics dans différents quartiers de la ville nous ont permis d'aborder plus de 250 personnes.

50 Et nous recueillons les opinions jusqu'au 28 février. Cela s'ajoute à l'ensemble des activités de préconsultation que nous avons faites, discussions sous forme d'ateliers lors de conversations citoyennes, activités de médiation culturelle, une cinquantaine de rencontres avec des organisations de tous horizons pour mieux comprendre les enjeux liés à l'itinérance à Montréal.

55 Un grand merci à tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer à cette consultation et aussi le temps de nous rencontrer au cours des derniers mois.

60 Alors, pour la soirée qui s'annonce, nous allons entendre huit personnes ce soir. Chaque intervenant va disposer de 10 minutes pour exposer son opinion. Après quoi, nous aurons aussi 10 minutes pour échanger. Et par équité, nous allons vraiment essayer de garder ces 10 minutes de chaque côté de notre espace de communication.

La séance est webdiffusée en direct, sera également disponible en différé dès demain sur le site de l'OCPM à l'adresse que vous voyez à l'écran. Et les transcriptions des présentations seront mises en ligne dans les jours qui suivront.

65

Dernière information, si pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les interventions, les représentants du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal pourront utiliser leur droit de rectification dès la fin de cette présente séance ou sinon par écrit dans les prochaines 48 heures. Les rectifications seront disponibles sur le site de l'Office, bien sûr, à la page de la consultation sur l'itinérance.

70

À la suite des séances d'audition des opinions, nous trois allons procéder avec nos analystes à l'analyse des... de l'ensemble des informations que nous avons recueillies. Nous en ferons un rapport, formulerons des recommandations, et c'est le président de l'Office qui va soumettre le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal. Un rapport qui sera rendu public deux semaines plus tard et c'est quelque part au printemps.

75

PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES ET OPINIONS

80

Mme JULIE GRENIER

Le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal

85

LA PRÉSIDENTE :

Sans plus tarder, accueillons notre première intervenante ce soir. Il s'agit de la porte-parole du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal, madame Julie Grenier. Bonsoir.

90

Mme JULIE GRENIER :

Bonsoir.

95

LA PRÉSIDENTE :

On vous écoute, Madame Grenier.

Mme JULIE GRENIER :

100 Merci bien. Alors, écoutez, peut-être une petite mise en contexte sur qui est le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal que je représente ce soir.

105 Donc, le Mouvement existe depuis 2013. Essentiellement, il vise la collaboration avec l'ensemble des acteurs pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance, pour la prévenir et y mettre fin, car oui, on a cette prétention, ou du moins ce souhait. Le Mouvement existe à travers un plaidoyer, une offre de formation, de la recherche, des projets spéciaux et le concours de plus de 50 membres sans but lucratif, d'affaires et institutionnels.

110 Et le mémoire que je vous présente ce soir, il a été réalisé en collaboration évidemment avec nos membres OSBL, mais également dans le cadre d'un atelier, Caucus Québec, qu'on a animé l'automne dernier dans le cadre du congrès annuel de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance qui se tenait à Ottawa et avec lequel on a partagé avec les représentants de plusieurs régions du Québec sur le sujet, une table ronde, là, sur... un panel, plutôt, sur le sujet de la cohabitation pour aller aussi au-delà des constats qu'on fait sur le terrain à Montréal et s'inspirer, là, des bonnes pratiques, ou du moins des... ce qu'on pouvait relever des expériences de tout un chacun. Donc, je tenais à mettre en contexte qu'on a pris la peine, là, de faire cet exercice.

120 Un petit coup d'œil sur nos membres. Ce sont des joueurs que vous connaissez, dont vous entendez parler parce que ce sont des joueurs importants dans la lutte à l'itinérance à Montréal. Il y en a quelques-uns, il y a les collègues du CAP St-Barnabé qui sont derrière moi, je crois qu'il y a nos collègues de Mission Old Brewery qui sont passés aujourd'hui, et j'ai eu l'occasion aussi notamment de voir ceux du PAS de la rue parmi les autres membres, l'Accueil Bonneau que vous avez vu hier aussi. Donc, plusieurs personnes, là, que je ne nommerai pas tous, mais je voulais vous dresser ce portrait.

125 Et, essentiellement, le Mouvement est aussi... est basé sur une vision partagée, donc de réduire l'itinérance, de soutenir ceux qui sont à risque de le devenir, d'assurer l'accès au logement, l'accompagnement et la réaffiliation. Tout tourne principalement autour de ça. Et, évidemment, être capable d'avoir... de mettre l'accent sur des actions concertées et intégrées, favoriser la saine

130

cohabitation – la raison de notre présence ici ce soir – et assurer des mesures durables à la hauteur des besoins.

135

On aime chiffrer les choses, on est les instigateurs du premier dénombrement à Montréal en 2015. Et on génère un tableau de bord. Et à titre indicatif, en 2022-23, il y a... 14 de nos membres, à eux seuls, ont logé 1 183 personnes. Il y a 425 personnes également dans les... depuis 2021 qui ont été accompagnées grâce à des initiatives d'entrée rapide en logement. Et on a une quinzaine de projets de logements de transition et divers, là, qui sont initiés par nos membres que vous avez vus tout à l'heure. C'était pour vous dresser un peu qui vous parle et au nom de qui je vous parle.

140

Je vais être très pragmatique au niveau de la cohabitation. Nos réflexions nous ont menés à cinq grandes recommandations, très simples, très simplistes même.

145

Planifier en amont. Donc, choisir en concertation avec les autorités locales. J'entends par « autorités locales » le CIUSSS, l'établissement de santé sur le territoire, l'arrondissement concerné, un endroit approprié pour répondre à un besoin spécifique.

150

Donc, ce n'est pas un geste aléatoire. On a des besoins auxquels répondre, on choisit un lieu, non pas parce qu'il est strictement disponible, mais parce que pour répondre aux besoins spécifiques auxquels on a à répondre, il est pertinent de le mettre là. Et on ne le fait pas seul, ce n'est pas à un organisme de le porter seul, c'est en concertation avec ceux qui sont là aussi pour soutenir la localité.

155

Partager l'information avec les parties prenantes. Donc, une fois que cela est fait, identifier, toujours en concertation avec les autorités locales, les parties prenantes locales et les informer sans tarder de la nature du projet. Il ne faut pas laisser aller la spéculation. Il faut être conséquent, il faut assumer, en concertation avec ceux qui sont responsables avec nous, qu'il y a un projet qui s'en vient et être capable de le définir et de donner les mots justes.

160

Communiquer. Toujours avec... je suis fatiguée avec mes autorités locales, mais c'est le nerf de la guerre. Donc, un plan de communication utilisant des moyens variés et accessibles qui permettent de maintenir tout au long une communication.

165 Parce qu'un projet, ça évolue. Il y a des choses qui se disent dans les journaux, il y a des choses qui se disent à l'Assemblée nationale, il y a des choses qui se disent au conseil municipal. Il faut qu'on soit capable de nourrir la bête, de la nourrir justement, de donner les outils aux politiciens qui vont avoir le micro sous le nez, mais être soutenus aussi en même temps par les administrations autour.

170 Gérer les plaintes et rétroagir. C'est normal et c'est légitime que des citoyens s'inquiètent de voir arriver des ressources spécifiques dans leur quartier, de la cohabitation, tout ça est normal. Mais il faut identifier d'entrée de jeu un moyen par lequel les personnes pourront exprimer ces plaintes-là et sauront qu'ils auront une rétroaction.

175 Finalement, assurer un suivi à long terme. Alors, on pense qu'il faut maintenir un dialogue avec la communauté locale, au-delà de la période d'implantation. Autrement dit, et j'ai entendu des gens, notamment hier des citoyens du... pas hier, mais dans l'audition du 17, les gens du quartier chinois, qui faisaient la différence entre l'arrivée à Guy-Favreau de la ressource un peu à la va-vite – on va le dire comme ça – et la relation qu'ils avaient avec la rue des Femmes, qui, depuis 2001, faisait vraiment partie du voisinage. Je pense que cet exemple-là est éloquent.

180 Et les commentaires que je vous fais, ils valent autant pour les ressources existantes que les nouvelles ressources. Mais je n'insisterai jamais assez, ça a l'air très pragmatique, mais c'est un b.a.-ba que s'il est suivi, et on a eu un exemple, j'écoutais tantôt des gens du... qui parlaient de Mission Bon Accueil et du 222 Ontario Est, ces gens-là avaient des a priori. On a fait une stratégie de communication où on les a informés, où on a informé nos politiciens dès l'achat de la bâtisse, on a mis un code QR sur la porte, n'importe qui qui passe, il peut scanner puis avoir accès à exactement ce qui s'en vient là, ce que ce sera, ce que ça ne sera pas. Ça apaise bien des tensions. Ça n'enlève pas toutes les craintes, qui, je le répète, sont légitimes – la liberté des uns commence où termine celle des autres –, mais on peut avoir les moyens avec un effort concerté d'être conséquent.

190 J'ai envie de vous dire qu'au-delà de ces cinq recommandations bien pragmatiques, ce n'est que la pointe de l'*iceberg*. On se parle de cohabitation parce qu'on est devenu dans une situation, un phénomène social sur lequel on est littéralement en train de perdre le contrôle. Et je ne dis pas ça pour être alarmiste, mais je pense que les... ce qu'on voit dans les rues est conséquent.

195

On a une gouvernance intersectorielle, donc des acteurs qui sont au front, mais de façon discoordonnée actuellement. On a perdu le contrôle de notre concertation. Et on croit que les autorités, à tous les niveaux, doivent se responsabiliser, travailler ensemble pour générer des résultats qui sont conséquents et durables en matière de logement et de soins de santé. Un ne peut pas exclure l'autre, et c'est à ça qu'il faut s'adresser.

200

La crise actuelle, on pense qu'elle ne pourra pas se résorber simplement en parlant de cohabitation, bien qu'il soit important de le faire. Ça nous prend, à ce stade-ci, probablement une instance légitime et imputable de résultats.

205

Alors, je vais loin dans ce que je vais vous dire, mais je le fais sciemment. Je pense qu'on est rendu à un niveau où il nous faut quelque chose de transpartisan, où on a un plan chiffré et les coudées franches pour agir de façon durable, pérenne, tant en prévention qu'en intervention.

210

Parce que là, on... je vous ai montré des chiffres, on sort des gens de la rue, mais on n'en sort pas assez par rapport à l'affluence qu'on a. Donc, il faut être capable de fermer le robinet, et il faut aussi être capable de, je vous parlais tantôt de projets de logements de transition de nos membres, *et caetera*, mais il y a une continuité, il faut après ça être capable de les amener en logement.

215

On peut ouvrir tant et autant de ressources haltes-chaud qu'on veut, mais on va en ouvrir à tous les ans si on n'est pas capable d'avoir une sortie pour ces gens-là. Alors, il ne faut pas refouler vers la sortie, il ne faut pas refouler dans le métro, il faut pousser par en haut.

220

Finalement, juste peut-être pour faire la boucle sur la cohabitation, on est vraiment à une croisée des chemins. Il y a une très grande tolérance qui est exigée de tout le monde en ce moment. On sent que l'élastique est étiré au maximum. Les gens veulent aider, mais en même temps sont... La crise, elle touche tout le monde. Elle touche le voisin, elle touche le citoyen, elle touche l'organisme, elle touche la personne elle-même avant tout.

Puis, s'il y a un message qu'on peut passer, c'est : je pense qu'il faut demeurer quand même volontaire à nous mobiliser, à nous entraider, même quand nos libertés individuelles, là, sont un petit peu mises à mal. Ça peut toucher chacun d'entre nous.

225 Puis, selon cette réalité-là, bien, si de nouvelles ressources ouvrent, il faut partir de la prémisse que c'est parce qu'il y a un besoin. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas en revenir aux cinq recommandations que je vous faisais, mais ça part de réponse à un besoin. Il n'y a personne qui fait ça pour faire du mal, d'ouvrir une ressource.

230 Donc, je pense qu'il faut arrêter de faire une dualité entre le « eux » et le « nous » et être résolument dans une perspective de « nous ».

LA PRÉSIDENTE :

235 Eh bien, c'était très clair, comme l'est votre mémoire. Vous dites que les recommandations sont très, très pragmatiques, mais quand même, vous avez des constats assez sévères sur la gouvernance actuelle. Avant d'en venir à la gouvernance, vous avez un constat très sévère sur l'Office municipal d'habitation du Québec.

240 **Mme JULIE GRENIER :**

De Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

245 « Du Québec », excusez-moi. De Montréal. Oui, oui. J'oubliais le petit « M » de la fin.

« Nous prions la Ville, avec l'appui du gouvernement du Québec, d'intervenir auprès de l'Office municipal d'habitation de Montréal pour que les critères d'accès aux logements sociaux pour les personnes ayant un passé en itinérance soient assouplis. »

250

Et la chute de ce paragraphe qui dit : il y a beaucoup de rigidité, de non-flexibilité dans la manière dont les choses sont gérées à l'Office municipal, et nos membres auraient vu une cinquantaine d'opportunités de reloger des gens qui se sont perdues dans les dédales administratifs. Je me suis dit : demandons quelques mots de plus.

255

Mme JULIE GRENIER :

260 O.K. Je vais tenter de ne pas tomber dans du jargon et des choses ultra complexes, mais si je vous illustre, je vous parle de nos membres, là, qui accompagnent des gens en logement.

Essentiellement, ça prend des ingrédients, hein, pour la recette. Donc, il y a une part de budget qui va venir pour l'accompagnement de la part du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il va y avoir une part qui va venir aussi pour le Programme de supplément au loyer de l'habitation. Et après ça, bien, il va y avoir l'organisme qui va faire des démarches pour trouver avec des propriétaires privés, notamment, à titre d'exemple, ou d'autres, des logements pour ces personnes.

270 Faire l'adéquation entre la réception d'une subvention pour le faire, la réception d'une subvention pour accompagner la personne, trouver le logement, et là, ô misère, le faire... j'oublie toujours le mot, là, mais ce n'est pas « accréditer », mais ça revient à ça, là, sanctionner ou en tout cas, par l'Office municipal d'habitation pour que tout ça puisse avoir lieu. S'en suivent beaucoup trop souvent des délais et des dédales administratifs qui font en sorte qu'on arrive au bout des échéanciers possibles pour rencontrer une subvention, et finalement, l'argent doit être retourné et/ou des logements vont être perdus ou...

275 Donc, on va avoir, même dans le cadre d'une crise du logement, trouvé des appartements pour loger des personnes, mais on va voir ça filer entre les doigts pour des dédales administratifs. Alors, ça m'apparaît inconcevable. Quand on dit : on a les solutions, on les connaît, puis qu'il faut se donner les moyens, par exemple, de faire du volume, là – t'sais, la recette, c'est version Costco qu'on en a besoin maintenant, là – mais qu'on perd du temps comme ça, avec déjà le peu d'ingrédients qu'on a, ça n'a pas de bon sens.

280 Donc, ce constat sévère est là. Il y a des gens qui ont commencé, là, à faire des interventions, mais il y a quelque chose qui nous file entre les doigts à ce niveau-là, qui...

285 Puis je pense que ce n'est pas comme ça dans toutes les régions. Je ne suis pas une experte non plus, donc je ne veux pas parler à travers mon chapeau. Mais c'est un frein qui est noté par nos membres, là, de façon récurrente à Montréal et qui, moi personnellement, me jette à terre.

290 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. D'accord. Judy, peut-être? Oui?

Mme JUDY GOLD :

295 Oui, j'ai deux questions à vous poser. D'abord, j'ai une question au sujet de *Housing First*, l'approche...

Mme JULIE GRENIER :

300 Oui.

Mme JUDY GOLD :

305 ... Logement d'abord. L'intention de la Ville d'implanter plus de ressources dans les quartiers de la ville, spécifiquement, comme vous le savez, quatre types de ressources, hein : les services d'hébergement d'urgence, de transition, des haltes-chaleur, les centres de jour et les installations modulaires. Est-ce que cette approche de la Ville s'apparente avec l'approche *Housing First*?

Mme JULIE GRENIER :

310 Comment je vous dirais ça? Cette approche-là s'est un peu diluée avec le temps, c'est-à-dire que c'était une approche qui était très stricte au point de départ. Donc, c'était un toit, puis après ça, on voit ce qu'on fait.

315 On est tous dans une logique, je dirais, aujourd'hui, où on sait que c'est un logement, c'est un toit au-dessus de la tête qui peut faire en sorte qu'une personne va se réhabiliter. Quand on parle d'une ressource d'urgence, c'est une porte d'entrée. Il faut le voir comme une salle d'urgence d'un hôpital, puis il faut voir les logements de transition et, ultimement, les appartements permanents ou *et caetera*, comme monter un patient sur les...

320

LA PRÉSIDENTE :

Les étages.

325 **Mme JULIE GRENIER :**

... sur les étages ou l'amener en centre de réhabilitation, *et caetera*. Donc, la pensée « logement », elle est ultra présente chez nos membres. Elle est ultra présente de... elle est de plus en plus présente dans l'imaginaire de nos politiciens, je dirais...

330

Mme JUDY GOLD :

Oui.

335 **Mme JULIE GRENIER :**

... municipaux et provinciaux et fédéraux. Par ailleurs, les outils et les moyens pour y arriver ne sont pas nécessairement là. Et on a tous le réflexe de dire en ce moment : « Ah, il manque de ressources, il manque de ressources. » Et quand on dit « il manque de ressources », bien, c'est toujours le réflexe de dire : « Bien, on va ouvrir une autre halte-chaleur. »

340

Alors, je reviens à ce que je vous disais tout à l'heure. Il en faut, mais tant et aussi longtemps que c'est juste là qu'on fait des actions, puis il y a les gens de la STM qui vous en ont parlé également, bien, on nourrit cette bête-là, puis on grossit.

345

Donc, si on veut vraiment être dans cette approche-là, c'est là où je vous dis : il faut à la fois prévenir et guérir. Alors, il faut être capable d'investir tout le long du continuum et sur l'accompagnement qu'on a aussi...

350 **Mme JUDY GOLD :**

Oui.

Mme JULIE GRENIER :

355 ... des gens (inaudible).

Mme JUDY GOLD :

360 Merci beaucoup pour cette explication. J'ai une autre question plus concrète. Votre recommandation numéro 4, établir des mécanismes de plaintes et de rétroaction, quelle instance recevrait les plaintes et répondrait aux plaintes? Est-ce que ça serait l'organisme qui porte le projet, l'arrondissement, le CIUSSS?

Mme JULIE GRENIER :

365 Écoutez, quand je disais « en concertation avec les autorités locales » à répétition, c'est que je pense que... Bon, les CIUSSS ont une responsabilité populationnelle. Je ne sais pas si vous savez ce que ça veut dire, mais ils sont responsables de l'état de santé, le maintien de l'état de santé des gens sur leur territoire. Donc, ils ont un rôle à jouer d'accompagnement.

370 Qu'une ressource communautaire spécialisée prenne le relais pour s'occuper des personnes comme telles, c'est tout à fait correct. Mais elle doit nécessairement le faire en alliance au niveau de l'accompagnement santé avec l'établissement de santé. Et l'arrondissement est quand même l'hôte de la ressource. La ressource est un citoyen de l'arrondissement. Donc, je trouve qu'ils doivent être conjointement responsables d'encadrer la ressource et de lui donner les moyens d'exister et de la soutenir.

380 Donc, ce qu'on dit, c'est : il doit exister un moyen formel ou... puis quel qu'il soit, d'une certaine façon, mais qui est identifié dans les communications, où un citoyen inquiet d'une ressource X, il sait qu'il peut déposer quelque chose là, il sait qu'il y a un canal où il y aura une réponse. Et l'organisme peut compter sur son établissement de santé local et sur son arrondissement pour le second. On parle d'une seule voix.

385

Donc, j'ai le goût de vous dire : je me fous un peu où est le mécanisme tant que la solidarité est là entre les trois joueurs.

Mme JUDY GOLD :

390

Parfait.

LA PRÉSIDENTE :

(Inaudible) question?

395

M. DENIS LECLERC :

Oui. Si on parle de cohabitation précisément, vous soutenez que la cohabitation ne doit pas reposer uniquement sur les épaules des organismes communautaires, qu'ils doivent être soutenus pour cette opération, notamment financièrement.

400

Certains organismes communautaires nous disent que leur mission se limite presque exclusivement à offrir des services aux personnes en situation d'itinérance et non de sécuriser les voisins, t'sais. Comment vous vous situez à ce sujet? Puis peut-être après, là, dans... qui doit assumer le *leadership* de cette cohabitation-là éventuellement?

405

Mme JULIE GRENIER :

410

Bien, écoutez, je pense, encore une fois, je reviens à la même concertation locale qui est un peu indissociable. Et on a expérimenté, là, récemment une façon de... d'attribuer les projets justement où on implique en amont, là – c'est tout récent, là – lors des financements, à la fois le CIUSSS et l'arrondissement.

415

Bien évidemment qu'un organisme est quand même responsable que les choses se passent bien dans sa ressource et se passent bien autour. Pour moi, ça paraît logique. Mais encore une fois, il ne peut agir seul. Il est là pour répondre à un besoin sur le territoire, des citoyens de son territoire,

en principe, si on a érigé la ressource au bon endroit où on en avait besoin, et il doit donc pouvoir compter sur l'appui.

420 Alors, si l'arrondissement a des services X, Y, Z, bien, je pense que t'sais, il faut qu'il y ait un travail d'équipe qui se fasse. Ça ne peut pas... Là, en ce moment, trop souvent, on pointe l'organisme du doigt comme s'il était responsable d'avoir amené des gens ou de s'occuper de ces gens-là. C'est un non-sens. On est conjointement responsables.

425 Et c'est là où j'en reviens qu'il doit y avoir une concertation locale assumée que, oui, l'organisme est sur un territoire, mais que son établissement de santé et l'arrondissement lui donnent les moyens.

430 Et évidemment, il faudrait à terme que les financements des organismes, ou du moins, les financements des projets tiennent compte de cette réalité-là, parce que souvent, c'est là qu'on... t'sais, c'est financé par projet. C'est : il y a un début et une fin. Donc, les gens vont vous dire : « Bien oui, mais on n'a pas les moyens, là, de mettre une patrouille autour de ci, de ça. »

435 Alors, si on est capable de pérenniser la façon de faire les choses, si on est capable de systématiser un peu les décisions qui se prennent, ça devrait couler de source, normalement.

LA PRÉSIDENTE :

Je veux une réponse en trois mots.

440 **Mme JULIE GRENIER :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

445

Vous parlez beaucoup de gouvernance locale. Il y a une gouvernance régionale...

Mme JULIE GRENIER :

450 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

455 ... actuellement.

Mme JULIE GRENIER :

Oui.

460 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'il faut l'enlever? Ou s'il faut...

Mme JULIE GRENIER :

465 Non.

LA PRÉSIDENTE :

470 ... la renforcer, parce que ce qu'elle fait...

Mme JULIE GRENIER :

475 Il faut la renforcer.

LA PRÉSIDENTE :

... elle fait ce que vous dites à... au niveau régional?

480

Mme JULIE GRENIER :

C'est nécessaire d'en avoir une. Mais il faut de l'imputabilité et de la responsabilité. En ce moment, tout le monde a des rôles, mais tout le monde arrête son rôle à une frontière X sans passer la balle à d'autres. On a perdu cette vision globale là.

485

Donc, c'est plus que trois mots, mais c'est nécessaire localement. Mais il faut absolument un chef d'orchestre et un chef d'orchestre imputable.

LA PRÉSIDENTE :

490

Merci, Madame Grenier.

Nous allons maintenant recevoir dans quelques minutes une citoyenne, Chantal Gagnon.

495

M. DENIS LECLERC :

Merci.

500

Mme CHANTAL GAGNON

Citoyenne

505

LA PRÉSIDENTE :

Alors, nous allons maintenant recevoir madame Chantal Gagnon, qui vient à titre de citoyenne.

Bonsoir, Madame Gagnon.

510

Mme CHANTAL GAGNON :

Bonsoir.

515

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez 10 minutes.

520

Mme CHANTAL GAGNON :

C'est parti. Mon mémoire, c'est avant tout l'histoire d'un... bien, d'un cas concret, donc d'une école primaire voisine à un centre. L'objectif, c'est avant tout de vous sensibiliser et prendre en considération les écoles, les garderies pour les choix de localisation.

525

La Maison Benoît Labre a plusieurs volets, donc un volet hébergement, 36 studios, des logements de transition, une bâtisse qui a été conçue pour que les locataires puissent consommer dans leur studio. Donc, crack, fentanyl, crystal meth, tout le système d'aération a été pensé en conséquence.

530

Au rez-de-chaussée, deux cubicules, donc où on offre des services d'injection et d'inhalation, des cubicules ouverts à tous. Donc, si vous connaissez Spectre de rue, CACTUS, Dopamine, ils offrent des services d'injection uniquement. Maison Benoît Labre, c'est également inhalation, donc le fentanyl.

535

Centre de jour, donc repas, douches, Halte-Répit au rez-de-chaussée, divers services sociaux, bref, pour des personnes en prise avec des problèmes de santé mentale, de toxicomanie et d'itinérance chronique.

540

Mais concrètement, c'est quoi? C'est deux clientèles vulnérables qui cohabitent quotidiennement.

545 Donc, d'un côté, il y a une clientèle qui fréquente, entre autres, le centre de jour, où il y a une affluence de plusieurs clientèles différentes avec des besoins différents dans un même lieu physique. C'est des clientèles vulnérables, oui, mais aussi imprévisibles.

De l'autre côté, une clientèle qui fréquente une école primaire, des familles, des enfants âgés de 4 ans à 12 ans, de maternelle à sixième année, la clientèle la plus vulnérable.

550 C'est important de visualiser la proximité des deux établissements pour mieux comprendre les opinions que je vais vous communiquer à la fin, qui est par rapport à notre vécu. La distance entre les établissements, c'est souvent communiqué par les adresses civiques.

555 Pourtant, il faut considérer les entrées et les sorties, entre autres, des enfants, si on considère une école, en plus des zones extérieures fréquentées par les deux clientèles. Donc, pas seulement les enfants, mais également la clientèle d'un centre, peu importe lequel.

560 L'adresse civique de l'école, c'est la rue Sainte-Émilie. L'adresse civique de la Maison Benoît Labre, c'est l'entrée des locataires, c'est sur la rue Greene. L'entrée civique de l'école, c'est la porte du secrétariat. Ce n'est pas l'entrée des élèves, ça. L'entrée la plus proche du centre, c'est la porte du service de garde, c'est sur la rue Bérard.

565 Donc, c'est les deux points que vous voyez les plus proches. La distance porte-à-porte, c'est 79 mètres. Gardez en tête le 79 mètres.

Le service de garde ouvre à 7 heures le matin. À 6 heures, il ferme, ou on peut aller récupérer les enfants.

570 L'entrée principale des enfants qui ne fréquentent pas le service de garde, ça se trouve sur la rue Rose-de-Lima. Donc, c'est le terrain gazonné que vous voyez coloré. La cour d'école, qu'on appelle. Le parc-école Victor-Rousselot, c'est un terrain municipal qui est partagé à l'établissement scolaire pendant les heures de classe, et la récréation, bien sûr. La distance terrain entre les deux clientèles, c'est 10 mètres.

575 La zone la plus proche de la Maison Benoît Labre, c'est le coin des petits, où il y a un carré de sable. Le coin des grands, il y a des copeaux de bois. Dans le centre, c'est un grand terrain gazonné où les enfants, ils jouent au soccer. Tout le tour, des arbustes, que les enfants aiment aller chercher des fleurs, mais aussi des arbustes pour se cacher également.

580 Bref, ce n'est pas facile pour une brigade de propreté de s'assurer qu'il n'y ait pas d'objets dangereux. C'est beaucoup de petits racoins. Puis là, je ne vous parle pas de l'autre zone aussi bétonnée.

585 C'est un défi grand aussi dans la neige. Les enfants, ils mangent de la neige. Les enfants, ils enlèvent leurs chaussures quand ils vont jouer dans le sable. Ils creusent des trous dans le sable. Ils trouvent tout. Tout.

590 Le marché Atwater, il est à 100 mètres. Le métro Lionel-Groulx, 350 mètres. Je vous épargne la zone du corridor scolaire, mais je peux vous dire que la plupart des enfants qui vont à cette école, ils y vont à pied. C'est impossible de faire un détour.

595 Donc, bon, ça paraît mal, mais ces données proviennent d'une demande d'accès à l'information qu'on a faite à la SPVM, parce qu'on était curieux, on... Je vous passe les détails. Donc, c'est un bilan de la criminalité et des appels de service à proximité du centre depuis son ouverture. C'est des faits. C'est un rapport complet que vous avez reçu.

600 Sommairement, la SPVM y détaille des statistiques dans un rayon de 250 mètres avant et après l'ouverture du site. Plus le rayon est petit, 50 mètres, plus le pourcentage des incidents augmente drastiquement. C'est dans le rapport, 450 %. Plus on s'éloigne, on constate que ce pourcentage diminue. 100 mètres, 189 %. 250 mètres, 88 %. Mais ça demeure largement supérieur au reste du poste de quartier 15, 24 %. Tout ça dans le rapport de la SPVM.

605 Crimes contre la propriété, augmentation de 67 %. Crimes contre la personne, augmentation de 93 %. Autres événements, trouble de l'ordre public, *overdoses*, décès, état mental perturbé, augmentation de 128 %. Augmentation aux appels du service de police, le 911 probablement, 159 %.

Bref, une hausse, une augmentation de 800 % des méfaits. O.K.? 250 mètres avant et après l'ouverture.

610 Toujours via des demandes d'accès à l'information, parce que ce n'est pas des informations communiquées aux parents, c'est des incidents... Là, je vais vous lire des extraits qui viennent d'un... d'une autre demande d'accès à l'information. Des incidents documentés par la direction de l'école à la CSSDM.

615 Donc, un homme fume du crack à côté du parc-école. Une femme avec une seringue est vue près du parc de l'école.

Alors qu'un groupe d'enfants joue dehors, une femme crie et baisse ses vêtements près de la clôture du parc-école.

620 Lors d'une récréation à l'extérieur, les sous-vêtements d'un adulte remplis d'excréments sont retrouvés par un enfant dans le parc-école.

625 Un individu donne un coup de coude à un élève de sixième année et le suit jusqu'à l'école. Les parents et d'autres enfants, dont la brigadière, interviennent pour aider l'enfant.

Un homme en crise veut entrer dans la cour d'école. Il est conseillé au personnel de l'école de ne pas laisser les enfants sortir dehors.

630 Un membre du personnel scolaire est menacé dans la rue près de l'école par un individu brandissant agressivement une bouteille et lui demandant de la nourriture.

Une pipe en verre est retrouvée devant l'école.

635 Un sac rempli de seringues est retrouvé dans la cour d'école.

Une fiole de Naloxone est trouvée dans la cour d'école.

Une personne fume du crack devant l'entrée du service de garde.

640 C'est quelques extraits. C'est un échantillon. On s'entend que vous n'avez pas les témoignages des enfants. Vous avez les témoignages des adultes, des membres du personnel, des brigadières scolaires ou des parents seulement.

645 Je sais que vous avez entendu dans les médias un politicien mentionner : « Rien que les enfants n'ont pas déjà vu. » C'est faux.

650 J'ai personnellement épluché avec d'autres parents les cinq... dans les cinq dernières années tous les procès-verbaux de l'école. Il n'y avait aucun enjeu de sécurité qui avait été soulevé. Puis avec les rapports de la SPVM, je pense que ça prouve, avec l'augmentation, je pense que ça prouve le... ce fait-là.

Donc, du jour au lendemain, l'ouverture du centre a généré des risques élevés pour la sécurité des enfants dans leur milieu de vie. Point. C'est un fait. Il n'y a pas d'émotion, là. C'est des données.

655 En aucun cas, puis c'est important, en aucun cas on ne blâme le centre ni leur clientèle. On est conscient qu'il manque cruellement de ressources pour aider les personnes vulnérables et qui sont dans la rue. Mais ce n'est pas une raison pour cacher ces données. Et ce n'est pas une raison pour fermer les yeux, puis prendre des meilleures décisions.

660 En aucun cas les droits fondamentaux des enfants ne devraient être brimés. Leur sentiment de sécurité, c'est un besoin de base pour leur développement physique et psychologique. Leur école de quartier, ça fait partie de leur lieu de vie. Jamais leur déplacement vers l'école ne devrait générer de l'anxiété ni de la peur, encore moins, d'aller à la récréation.

665 Bon, là, c'est une mère de famille qui parle. Contrairement à ce qu'un autre politicien a dit dans les médias, ce n'est pas vrai qu'il y a une école puis une garderie à tous les coins de rue. Ce n'est pas vrai. La SQDC (sic), elle l'a prouvé aussi avec son 250 mètres.

670 Prenons des décisions intelligentes sur le choix de la localisation d'un service, essayons de limiter les impacts d'implantation, peu importe le projet, trop près des établissements scolaires primaires, secondaires, garderies. Il peut y avoir des compromis avec les cégeps, les universités, c'est des adultes, *right?* Mais les enfants devraient primer, c'est la clientèle la plus vulnérable.

675 Au niveau des recommandations, je ne l'avais pas dans mon mémoire, mais je vais les redéposer. Mais pour moi, il y a une mise en place de lois qui doit être faite, des réglementations.

680 On devrait interdire – puis je ne suis pas la seule, je veux dire, j'ai tellement lu sur des chercheurs qui l'ont proposé aussi – des refuges ou un centre de jour. Parce qu'on sait qu'un centre de jour, ça vient aussi avec des problèmes de santé mentale, de toxicomanie. Quand on est dans le métro à tous les jours, on est conscient de tout ça. Donc, ce n'est pas tout le monde qui est dangereux, c'est un pourcentage. Mais ça ne devrait pas se retrouver à moins de 250 mètres d'une école primaire, secondaire, garderie.

685 On devrait interdire, je sais que ce n'est pas le sujet, mais un centre de consommation supervisée, un centre d'injection supervisée ou tout autre service d'hébergement pour toxicomanes à moins de 600 mètres d'une école primaire, secondaire, garderie.

Il n'y a pas de loi... Oui?

690 **LA PRÉSIDENTE :**

(Inaudible) une minute.

695 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Une minute? La Ville de Montréal doit analyser la proximité avec les enfants avant d'approuver l'emplacement d'un refuge. Ils ne le font pas.

700 Je voudrais qu'on revoie la charte 89.4 de la Ville de Montréal qui stipule « pas de référendum pour un projet social, personne n'ayant besoin d'aide ». Nous, ça a été notre histoire. Puis je suis

très contente de l'OCPM, c'est pour ça que je suis ici, c'est pour ne pas pour que ça arrive à d'autres écoles.

705 Santé publique devrait prendre ses responsabilités. C'est un plan national à mettre en place, ce n'est pas seulement provincial.

710 Et je tiens à spécifier qu'un comité bon voisinage, peu importe le projet, ne devrait pas être dirigé par la ressource ou le centre. Il y a un conflit d'intérêts. Il devrait y avoir, à travers la Direction de la santé publique et des services sociaux, des gens qui gèrent la modération, qui font une vigie, qui (inaudible) les données partagées entre les citoyens et la ressource, qui jouent leur rôle de modérateurs, puis qui viennent faire des visites fréquentes sur le terrain, constater, adapter le financement au besoin, adapter le projet au besoin avec la réalité.

715 Puis je suis d'accord qu'il faut investir, soutenir les ressources à s'implanter, mais au bon endroit. J'ai fini.

LA PRÉSIDENTE :

720 Merci beaucoup. Je pense qu'on comprend bien le niveau d'insécurité que des parents ou des citoyens ont vécu autour...

Mme CHANTAL GAGNON :

725 Vivent encore.

LA PRÉSIDENTE :

730 ... de l'implantation... Et vivent encore. Ma première question, Madame Gagnon, c'est : est-ce que ça s'est amélioré?

Mme CHANTAL GAGNON :

735 En fait, je vous dirais, à... posez les questions aux brigadières scolaires. Il y en a sur la rue Atwater/Notre-Dame, Greene/Notre-Dame et Rose-de-Lima. Posez la question, elles sont vos yeux. Écoutez-les. Elles voient les déplacements des enfants.

LA PRÉSIDENTE :

740 Mais vous, vous leur parlez. Moi, je n'ai pas l'occasion.

Mme CHANTAL GAGNON :

745 Non, ça ne... Bien, non. Après, il y a des saisons, hein?

LA PRÉSIDENTE :

750 O.K.

Mme CHANTAL GAGNON :

Mais je veux dire, là, c'est l'hiver. L'été, ça va revenir.

755 Ça s'est amélioré, oui puis non, parce qu'on ne sent pas nécessairement de *commitment* non plus. J'ai bien aimé le... l'imputabilité, la responsabilité, l'écoute. Donc, on est plus dans l'attaque du « pas dans ma cour ». Le « pas dans ma cour », je parle des politiciens.

760 « Ah, mais c'est arrivé là, ça, c'est le terrain de la Ville de Montréal. Puis ça, c'est arrivé là, ça, c'est la responsabilité du parc... de l'école. Ah, ça, ce n'est pas ma responsabilité, la personne fumait du crack à l'extérieur, ce n'était pas dans ma ressource. »

Il y a un manque d'imputabilité puis de responsabilisation criant. Et ça, c'est ça qui génère, franchement, là, le plus de colère, en fait. Parce qu'on ne se sent pas entendu puis écouté.

765 **LA PRÉSIDENTE :**

Il y a beaucoup de gens qui nous ont souligné jusqu'à quel point ce quartier particulièrement manquait de ressources. Il y en a peu, il y en a deux. Est-ce que, pour diminuer la pression sur Benoît Labre, et par ricochet sur l'école Rousselot, est-ce que vous seriez éventuellement d'accord pour l'ouverture de manière planifiée d'autres ressources dans votre quartier?

770

Mme CHANTAL GAGNON :

Bien, il y en a déjà une...

775

LA PRÉSIDENTE :

Oui, il y en a une.

780 **Mme CHANTAL GAGNON :**

... qui est prévue sur Atwater, un petit peu plus haut.

LA PRÉSIDENTE :

785 La...

Mme CHANTAL GAGNON :

790 Quand on parle de (inaudible), t'sais, on se pose la question. On a vu les constats à Ottawa, là. Il y a eu beaucoup de ressources, mais concentrées dans un même secteur. Ça crée une affluence encore plus grande.

795

LA PRÉSIDENTE :

800 La Ville a quand même le souci d'implanter des ressources dans quatre catégories, un peu partout sur tout le territoire. C'est un grand secteur, le Sud-Ouest, c'est un... Visiblement, il manque de ressources. La ressource dont vous parlez, c'est une ressource qui travaille depuis trois ou quatre ans à son implantation.

Mme CHANTAL GAGNON :

805 La Ville de Montréal savait pour le volet drogues depuis 2018. Les citoyens l'ont su en 2023 dans un article dans La Presse.

LA PRÉSIDENTE :

810 Ah, oui, vraiment?

Mme CHANTAL GAGNON :

815 Ah, oui. Il y a une vidéo du... sur le conseil d'arrondissement de la... du Sud-Ouest par le maire Dorais qui dit qu'il savait pour le volet drogues depuis 2018. En termes d'urbanisme, ils ont changé le terrain... Bref, il y a toute une histoire derrière tout ça. Mais mon point aujourd'hui, c'est : avec les données et les constats d'aujourd'hui : pas à côté d'une école, encore moins une école primaire.

820 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Ça...

825

830 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Allez dans le métro, il y a des gens qui sont déjà... t'sais, il y a déjà des enjeux de sécurité avec des adultes. Ne mettons pas ça à côté des jeunes enfants vulnérables. Mon message aujourd'hui, c'est surtout les écoles primaires, secondaires et garderies.

835 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Judy?

840 **Mme JUDY GOLD :**

Bonjour. Bonsoir. Dans votre mémoire, vous décrivez et vous documentez les effets préjudiciaires pour les enfants d'un centre de consommation supervisée situé près d'une école, comme c'est le cas de la maison Benoît Labre et l'école...

845 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Victor-Rousselot.

850 **Mme JUDY GOLD :**

... Victor-Rousselot. Alors, si Benoît Labre était un centre de jour avec des logements en transition et qui offrait les services actuels, mais sans des services de consommation supervisée, pensez-vous que son emplacement actuel aurait été plus acceptable par la communauté?

855 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Je ne crois pas, parce que j'ai participé à des comités bon voisinage et la maison Benoît Labre communiquait, je ne connais pas leurs données aujourd'hui, mais qu'il y avait peut-être 10 personnes par jour qui utilisaient les cubicules pour du fentanyl. Mais quand vous êtes sur le terrain, les gens

860 consomment à l'extérieur. Des gens consomment à l'extérieur, même s'il y a deux cubicules d'injection ouverts à tous. Donc non, je ne crois pas.

Moi... on se demandait souvent : qu'est-ce qui amène de l'affluence? Parce que c'est trois volets, hein, l'hébergement. Je ne pense pas que 36 locataires... On est très contents pour eux, là.
865 Ensuite, deux cubicules, apparemment, ce n'est pas un enjeu, selon les données de la maison Benoît Labre, encore une fois, mais le centre de jour ne veut pas... Puis le fait qu'il manque tellement de ressources.

Puis moi, j'ai entendu par la maison Benoît Labre, grâce à la maison Benoît Labre, j'entendais qu'ils fermaient des ressources ailleurs. Il y a eu des lits à l'Hôtel-Dieu qui ont été fermés, il y a eu des gens qui ont perdu du financement. Bref, tu te dis : O.K., donc ils sont victimes, parce qu'ils se disaient victimes de leur succès, donc ça a généré une affluence.
870

Reste que, pour moi, un projet où il y a un type de clientèle qui les fréquente, un type de clientèle vulnérable, mais imprévisible, ne devrait pas se retrouver voisin de jeunes enfants, 4 ans à 12 ans. Peu importe.
875

LA PRÉSIDENTE :

880 Denis?

M. DENIS LECLERC :

D'abord, vous remercier, parce qu'on a entendu évidemment beaucoup d'organismes qui nous parlent des enjeux de... des personnes en situation d'itinérance, puis c'est normal, puisque c'est le cœur de la consultation. Vous nous amenez également une préoccupation qu'on connaît, mais vous avez pris le temps de nous la décrire dans votre situation bien précise.
885

Dans votre présentation, vous avez parlé de 250 mètres pour une ressource pour les personnes en situation d'itinérance, allant jusqu'à 600 mètres pour les centres d'injection supervisée,
890

mais dans votre mémoire, vous parlez de 200 mètres pour les centres d'injection supervisée. Pouvez-vous nous resituer...

Mme CHANTAL GAGNON :

895

En fait, dans un rapport de...

M. DENIS LECLERC :

900

... votre position précise, s'il vous plaît?

Mme CHANTAL GAGNON :

905

Oui. Dans un rapport de recherche de Carolyn Côté-Lussier, une chercheure qui avait analysé les 40 services d'injection supervisée au Canada, la moyenne était 500 mètres, 600 mètres.

910

Aujourd'hui, avec le constat d'un centre de jour, donc les données de la SPVM, sur un rayon de 50 mètres, plus de méfaits, 100 mètres, ça diminue, 250 mètres. Personnellement, je... par ces chiffres-là, je considère qu'un centre de jour ne devrait pas être à 250 mètres d'une école primaire ou secondaire, par rapport aux données qui sont partagées par la SPVM.

M. DENIS LECLERC :

915

O.K.

Mme CHANTAL GAGNON :

920

Un centre d'injection, quand il y a un volet de toxicomanie, avec des drogues, et où on se rend, on se déplace, donc forcément il y a des *dealers* aussi qui viennent – l'offre et la demande, c'est normal – bien là, ça amène dans le déplacement scolaire d'autres défis, là, d'autres enjeux aussi de sécurité.

M. DENIS LECLERC :

925 O.K. Dans le fond, c'est que vous faites référence à la loi ontarienne qui parle de 200 mètres...

Mme CHANTAL GAGNON :

930 Oui.

M. DENIS LECLERC :

... mais vous, vous auriez une position qui irait plus loin que le 200 mètres.

935 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Oui. Pour ce qui est... quand il y a un volet de toxicomanie, oui.

LA PRÉSIDENTE :

940 Il reste trois minutes. As-tu une autre question pour...

M. DENIS LECLERC :

945 Non, ça va pour moi, merci.

Mme JUDY GOLD :

950 Ça va.

LA PRÉSIDENTE :

Ça va? Écoutez, moi, ça fait un peu le tour aussi de ce que j'avais pensé vous demander. C'était très clair.

955 **Mme CHANTAL GAGNON :**

O.K.

960 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame Gagnon.

965 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Ça fait plaisir.

970 **M. DENIS LECLERC :**

Merci.

Mmes MARJOLAINE DESPARS ET MICHELLE PATENAUDE
CAP St-Barnabé

975

LA PRÉSIDENTE :

980 Alors, nous allons maintenant recevoir Marjolaine Despars et Michelle Patenaude de la ressource CAP St-Barnabé. Bonsoir à toutes les deux.

Mme MARJOLAINE DESPARS :

Bonsoir.

985

Mme MICHELLE PATENAUDE :

Bonsoir.

990

M. DENIS LECLERC :

Bonsoir.

995

LA PRÉSIDENTE :

Alors, vous avez un gros 10 minutes, comme tout le monde.

Mme MARJOLAINE DESPARS :

1000

Merci. Bien, premièrement, on voulait vous présenter un peu le CAP St-Barnabé et sa mission. Donc, le CAP St-Barnabé, on est un... on accueille, on héberge, on nourrit et on accompagne des populations en situation ou à risque d'itinérance dans l'est de Montréal, plus spécifiquement dans Hochelaga-Maisonneuve. On gère concrètement trois sites d'hébergement d'urgence, un centre de jour et 60 logements sociaux de transition.

1005

On trouve important de mentionner que tous nos sites sont à moins de 250 mètres d'écoles, CPE ou garderies privées. Donc, pour nous, si on s'en va vers un règlement comme celui-là, c'est l'ensemble de nos sites qui n'auraient pas pu voir le jour.

1010

On est le seul hébergement d'urgence dans l'est de Montréal et un des plus importants sur le territoire montréalais.

Le CAP va se distinguer par son niveau d'intervention, par un haut seuil d'acceptabilité. On accepte des hommes, des femmes, des couples. On accepte aussi les gens qui ont des animaux. On accepte les gens qui ont des problèmes de santé mentale, qui sont en état de consommation. Donc, pour nous, si tu te conformes à quelques règles chez nous, de maintenir la paix, de bien te comporter, tu es le bienvenu, peu importe ton état.

1015

1020

Évidemment, le CAP, c'est plus que juste un toit. C'est aussi des repas qui vont être servis, c'est de l'intervention psychosociale. Et de l'intervention psychosociale, on en fait aussi avec des partenaires, comme le CLSC Hochelaga-Maisonneuve, qui viennent avec leurs équipes de proximité et leurs équipes ITSS au niveau de la prévention.

1025

Donc... et on travaille aussi, par exemple, avec la clinique Regard collectif, donc une clinique d'optométrie qui vient offrir des services aux populations auprès de qui on travaille.

Alors, ça, c'est juste un éventail des gens avec qui on travaille, mais ça vous donne une idée de ce qu'est le CAP St-Barnabé.

1030

Mme MICHELLE PATENAUDE :

1035

Bien, t'sais, je pense que c'est important aussi de mentionner l'impact de la pandémie sur les hébergements. Il y a six ans, au CAP St-Barnabé, c'était un hébergement d'urgence ouvert du lundi au vendredi, de soir et de nuit seulement, et il y avait seulement aussi 15 personnes. Donc, en six ans, on est passé de 15 personnes à 350 personnes. Donc, t'sais, ça donne un impact concret de la crise présentement.

1040

Le CAP était aussi un acteur important lors des démantèlements, que ce soit le démantèlement de 2020 ou celui qui s'est passé aussi en 2024.

Puis t'sais, ces ressources-là se sont développées aussi en vitesse grand V sur des sites qu'on s'est fait proposer par les différents acteurs qu'on... qui ont présenté aussi, là, bref, c'est les sites qui étaient disponibles aussi, qui, à la base, étaient pour être trois mois.

1045

Donc, quand on nous a proposé des sites, c'était pour : bien, la crise, la pandémie va durer trois mois, on a besoin... Il y a des hébergements qui avaient fermé des places. Donc : voici le site, on l'aménage, on y implante un hébergement d'urgence avec quelques communications sur les riverains, les citoyens, là, t'sais, autour des quartiers.

1050 Donc, justement, par exemple, où on a un de nos hébergements qui est le... l'ancien YMCA Hochelaga, et il y a un CPE qui est mitoyen. Marjolaine va pouvoir en jaser tantôt. Et le CPE qui est mitoyen n'est pas l'endroit avec lequel nous avons eu le plus d'enjeux de cohabitation. Bref, nous n'en avons pas du tout, en fait.

1055 T'sais, nous, on a eu énormément de mises en demeure de la part des... t'sais, que ça soit des syndicats de copropriété autour, qui nous envoient les mises en demeure à nous, en fait. Donc, t'sais, c'est des choses qui sont difficiles à recevoir, t'sais, on les gère comme on peut.

1060 On a invité les citoyens beaucoup à venir communiquer avec nous, à venir nous rencontrer, apprendre qu'est-ce qu'on fait, à venir visiter les lieux aussi pour comprendre un peu le contexte des hébergements d'urgence. Comme, t'sais, au... dans l'ancien YMCA, c'est un aréna. C'est impressionnant à voir quand même comment les services d'hébergement d'urgence ont été déployés dans des arénas.

1065 Donc, ça a remis un peu des fois les idées en place des services qui étaient offerts, puis on a pu aussi un peu gérer le discours, puis t'sais, rassurer les gens sur ce fameux couloir de communication là qui avait peut-être mal été fait à la base dû à la vitesse grand V de l'implantation, et ce qu'on souhaite que ça soit fait à l'avenir pour les nouvelles ressources, en fait, là, t'sais.

1070 Puis je comprends après, puis on comprend, en fait, t'sais, les citoyens qui ont été fâchés. C'est sûr, on leur dit que ça va rester trois mois et nous voilà encore cinq ans plus tard, t'sais, à être toujours là en place. Mais par contre, cinq ans plus tard, ça va bien. T'sais, on... pour nous, en tout cas, ce qu'on ressent, c'est que ça va mieux de qu'est-ce que ça allait.

1075 T'sais, les gens se sont mobilisés, on a mobilisé aussi les différents partenaires à nous soutenir. On a travaillé avec la population qu'on dessert aussi, à les sensibiliser sur les enjeux de cohabitation, à s'ils désiraient vouloir rester dans le quartier, parce qu'ils aiment les quartiers. Puis ça, ça fait partie aussi des enjeux, que les gens ne veulent pas se promener d'un arrondissement à l'autre parce qu'ils développent leurs ressources dans l'arrondissement. Dans Hochelaga-Maisonneuve, les gens aiment y rester, les services sont disponibles parce qu'on est un gros bassin

1080

de ressources. Fait que pour eux, s'il y a une autre ressource qui rouvre ailleurs parce que ça... ils n'auront pas envie d'y aller. Fait que ça fait partie aussi des enjeux qu'on a en ce moment.

1085 Aussi, t'sais, nous, on est victimes un peu de rénovictions dans nos hébergements d'urgence. On est à risque de fermeture présentement d'un hébergement de 90 places cet été. Et nous sommes confrontés aussi un peu à cet événement-là, là, de « pas dans ma cour », là, qu'on voit un petit peu, à essayer de nous relocaliser quelque part. Et on fait face à : bien, il n'y en a pas de solution, malheureusement.

1090 Donc, nous risquons de fermer des ressources parce qu'il n'y en a pas de locaux. De un, il n'y a pas de locaux disponibles. Puis les locaux disponibles qui pourraient être intéressants, du moment où on va visiter, il y a déjà une très grosse mobilisation citoyenne qui... avant même qu'on exprime, ou t'sais : si on ne veut pas faire de l'hébergement, on va peut-être faire du transitoire, d'abord, on va faire du logement social.

1095 T'sais, on essaie de trouver des solutions pour que, justement, le plan puisse se faire. Puis c'est difficile, t'sais, comme organisme, parce qu'on a toute la volonté du monde de vouloir déployer des ressources, mais malheureusement, là, on fait face à plusieurs embûches.

1100 Puis t'sais, sinon, c'est, il y a des fois des... d'autres instances qui font l'acquisition de bâtiments sans en informer les organismes communautaires. Puis on se fait imposer après des bâtiments qui sont dans des quartiers qu'on ne veut pas, qui ne sont pas adéquats non plus, parce que ce n'est pas ça qu'on veut gérer. L'initiative, à la base, elle est bonne, mais le manque de communication avec les partenaires et les organismes communautaires qui gèrent les ressources doit être plus fluide.

1105 Puis on doit se concerter. Puis c'est ce qui manque en ce moment, cette fameuse concertation-là, qu'il y avait au début, pendant la pandémie. Tout le monde se parlait, on était tous assis ensemble puis le flux d'informations tombait rapidement. Mais en ce moment, c'est très difficile, là.

1110 Puis t'sais, je pense que c'est... La base, c'est de pouvoir discuter avec nous, avec les organismes, au lieu de se faire imposer des choses, puis qu'après, bien, on... Ça a l'air difficile,

1115 parce que quand on refuse, c'est comme si, bien : « Vous refusez un local qu'on vous offre. » Oui, mais ce n'est pas parce qu'on ne veut pas avoir le local, mais c'est plus parce que le local ne correspond pas à nos besoins, ne correspond pas aux besoins du quartier.

1120 T'sais, on revenait aussi à : si on veut implanter une ressource dans le quartier, c'est parce qu'il y a des besoins dans le quartier. Puis là, on parle de déménager une population complète dans une nouvelle ressource, dans un quartier où ils vont devoir tout recommencer à zéro. Ça coûte cher le changement aussi de déménagement. Puis souvent, c'est des frais qui sont aussi sur le dos des organisations, là.

Mme MARJOLAINE DESPARS :

1125 On voulait vous parler d'un exemple aussi au niveau de la cohabitation sociale qu'on a mis en place au CAP St-Barnabé. En fait, dans la dernière année, sur chacun de nos sites, on a tenu des cafés citoyens. On a invité les citoyens aux alentours à venir nous rencontrer directement sur le site. On était présentes, Michelle et moi, à chacun des cafés avec les membres de notre direction.

1130 C'est... Et pour inviter les gens, on a vraiment fait un effort colossal. On a fait évidemment, là, t'sais, des publications Facebook, Instagram et autres. Mais également, on est allé mettre des petits tracts dans chacune des boîtes aux lettres de nos voisins.

1135 Peut-être vous dire qu'à ce moment-là, il y a très, très peu de gens qui se sont mobilisés et qui sont venus nous parler. Malheureusement, parce que nous, on était ouvertes à prendre les commentaires, prendre les doléances s'il y en avait.

1140 Peut-être vous mentionner, justement, on le mentionnait tout à l'heure, on est adjacents à un CPE. On est à 160 mètres d'un CPE, porte-à-porte, si on regarde vraiment les adresses civiques à ce moment-là. Et, pour nous, on a invité les parents du CPE à venir. Personne ne s'est présenté. On se dit que si personne ne se présente, c'est probablement parce que la cohabitation sociale ne va pas si mal que ça non plus dans le quartier.

1145

On a participé aussi au printemps dernier au blitz de récupération de matériel à la traîne avec l'organisme Dopamine. Ils nous avaient attribué les trois... un secteur qui était autour de nos trois centres. On n'a pas trouvé une seule seringue à la traîne, pas un seul... pas une seule pipe à crack, peut-être un vieux condom, mais sinon, pour le reste, on n'a rien trouvé de matériel.

1150

Parce qu'au jour le jour, on fait aussi des tournées. On invite nos intervenants à chaque heure à faire une tournée aux alentours de nos ressources pour récupérer le matériel à la traîne, pour demander aux gens qui pourraient aussi être dans les entrées, soit de commerces ou les entrées des individus, de se déplacer. Comme Michelle mentionnait, on a sensibilisé les gens avec qui on travaille, mais c'est important aussi qu'on nous rapporte les incidents, et c'est ce qu'on a mentionné aux citoyens et citoyennes.

1155

Donc, les cafés citoyens, en fait, l'impact que ça a donné, c'est justement ces tournées-là qu'on a augmentées, ces échanges cordiaux qu'on a eus avec des citoyens. C'est des citoyens qui ont pu voir aussi de quoi avaient l'air nos établissements parce qu'on les a invités à visiter. Donc, nous, c'est des... c'est un exemple de mesures de cohabitation qu'on a mises en place, qu'on va maintenir, qu'on va continuer.

1160

On vise à développer un nouveau site qui sera permanent cette fois-ci, pas sur des établissements temporaires. Puis à ce moment-là, mais on vise aussi à présenter en amont aux citoyens du quartier nos plans, l'idée d'implantation sur le site, pour pouvoir prendre aussi leurs commentaires, pour peut-être y faire certaines modifications s'il y a lieu.

1165

LA PRÉSIDENTE :

1170

Merci. Ce que vous étiez en train de dire, c'est que vous avez un projet d'implantation d'une ressource dans les prochains mois, années?

Mme MARJOLAINE DESPARS :

1175

Ça risque plus d'être dans les prochaines années...

LA PRÉSIDENTE :

D'années.

1180 **Mme MARJOLAINE DESPARS :**

... considérant la lenteur du financement gouvernemental. Mais, notre idée, c'est que nos sites ne sont pas permanents, comme Michelle le mentionnait.

1185 Donc, on souhaiterait acquérir un site permanent dans l'arrondissement, en fait, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, même pas dans l'arrondissement au complet, là, pas dans Mercier, vraiment dans Hochelaga-Maisonneuve, pour pouvoir continuer d'offrir des services, pouvoir continuer d'offrir de l'hébergement d'urgence, être ouverts sur la communauté où les gens du quartier pourraient venir nous visiter, venir manger s'ils ont besoin, gratuitement, comme ils le font déjà dans notre centre de jour.

1190 Donc, en fait, on souhaite maintenir nos services, en offrir encore plus, et à le faire de façon permanente sur des lieux qui vont être pérennes.

1195 **LA PRÉSIDENTE :**

Parce que là, vous êtes très impactés par ce potentiel... Bien, enfin, on a mis fin à votre bail, c'est ça?

1200 **Mme MARJOLAINE DESPARS :**

1205 En fait, c'est... Oui, exactement. C'est, pour l'instant, là, ce n'est pas totalement fait, mais c'est une église qui a été vendue. L'église a été vendue, puis ça va être un centre communautaire qui est appelé à s'y installer. C'est sûr que nos missions ne concordent pas nécessairement.

Et le temps qu'il va y avoir des travaux dans cette église-là, c'est une église où est-ce qu'il y a beaucoup de contamination au niveau de l'amiante, des champignons et autres, donc on ne pourra pas rester sur place.

1210 À ce moment-là, pour nous, la préoccupation, c'est vraiment de se dire qu'il y aura 90 nouvelles personnes dans l'espace public au début de l'été si on ne trouve pas un site de façon urgente pour pouvoir se reloger.

LA PRÉSIDENTE :

1215 Parce que ce site-là était un centre de jour?

Mme MICHELLE PATENAUDE :

1220 C'était... c'est vraiment un site d'hébergement d'urgence...

LA PRÉSIDENTE :

1225 D'hébergement...

Mme MICHELLE PATENAUDE :

1230 ... qui a été déménagé maintes fois, là. Il a été à... au Centre Pierre-Charbonneau, il a été à l'Auberge Royal Versailles...

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Ah, oui.

1235 **Mme MICHELLE PATENAUDE :**

... pour ensuite être déménagé, là...

LA PRÉSIDENTE :

1240 Je comprends.

Mme MICHELLE PATENAUDE :

1245 ... à l'église de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc. On est là depuis trois ans présentement. Bien sincèrement, si on est pour trouver d'autre chose, on a vraiment hâte de déménager, là. On n'est pas là parce qu'on a du plaisir à être là. On a vraiment hâte... T'sais, je crois que chaque personne a besoin d'avoir un lieu où il va recevoir des services, puis il va avoir de la dignité et du respect.

1250 Puis t'sais, les déploiements des hébergements d'urgence, c'était supposé être temporaire. Puis là, il est temps en ce moment de penser à des solutions concrètes et permanentes pour héberger la population.

1255 Puis t'sais, le déploiement aussi du logement social, t'sais, notre collègue du MMFIM, du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance, en a parlé tantôt. Mais nous, on fait... on a beaucoup d'enjeux aussi même dans nos logements sociaux sur la lenteur de l'accessibilité, là, vers un logement.

1260 Et juste aujourd'hui, on a eu un monsieur qui a eu un appel pour un HLM. Ça a pris six ans. Ça a pris six ans pour avoir accès à une habitation à prix modique. Fait que ça faisait six ans qu'il était dans un logement transitoire.

1265 Fait que quand on parle de système qui est paralysé, bien, c'est ça qui fait aussi... c'est ça qui fait qu'on est là aussi aujourd'hui, t'sais. Parce que l'accessibilité, c'est... On est supposé avoir un cycle, et là, on n'est pas capable de le briser, ce cycle-là, on est pris dedans. Puis c'est toujours un éternel recommencement.

Et j'ai des gens, depuis le démantèlement du campement Notre-Dame en 2020, qui sont encore dans nos hébergements d'urgence et ça va faire cinq ans. Ce n'est pas normal.

1270 On a créé des... une population en situation d'itinérance chronique à cause d'un système qui
est paralysé, puis d'un manque d'accès coordonné, parce que tout le monde travaille en silo. Puis
on essaie de briser ce silo-là, mais malheureusement, t'sais, autant avec les changements de
gouvernement, avec... T'sais, tout ça, ça... tout a un impact, t'sais. Fait que ça devient bien, bien
compliqué, là.

1275

LA PRÉSIDENTE :

Et vous êtes le bout...

1280

Mme MICHELLE PATENAUDE :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1285

... de l'entonnoir.

Mme MICHELLE PATENAUDE :

1290

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Judy? Tu as...

1295

Mme JUDY GOLD :

Oui.

1300

LA PRÉSIDENTE :

... une question?

1305

Mme JUDY GOLD :

Oui. Vous avez des installations dans divers quartiers...

1310

Mme MICHELLE PATENAUDE :

Oui.

Mme JUDY GOLD :

1315

... de l'arrondissement, certains sûrement plus gentrifiés que d'autres. Quant à la cohabitation, voyez-vous une différence dans les quartiers gentrifiés par rapport aux quartiers qui ne sont pas encore atteints par la gentrification?

1320

Mme MARJOLAINE DESPARS :

Tout à fait. On s'en rend compte même dans l'implantation de logements sociaux, de... des gens qui vont être plus réfractaires au logement social pour des populations en situation d'itinérance, qui ont connu la rue, qui ont des problèmes de santé mentale ou qui consomment. On sent que les gens sont beaucoup plus réfractaires dans les endroits qui sont plus gentrifiés que dans les quartiers... Par exemple, on a une maison de chambres dans Ville-Marie...

1325

Mme JUDY GOLD :

Oui.

1330

Mme MARJOLAINE DESPARS :

1335

... dans un endroit proche d'un parc où il y a quand même beaucoup d'enjeux de consommation et tout ça. On n'a jamais eu de problème dans l'implantation. Les voisins étaient contents qu'on arrive. Ça ne sera pas le cas nécessairement partout.

1340

Mme JUDY GOLD :

C'est intéressant. J'ai une autre question. Votre mémoire, il y a une annexe A, qui est un plan de cohabitation. Vous écrivez que vous n'avez pas de financement supplémentaire pour déployer de gros plans de cohabitation. Juste pour clarifier, avez-vous reçu une subvention de la Ville pour exécuter ce plan?

1345

Mme MICHELLE PATENAUDE :

Non. Bien, en fait, là, c'est que maintenant, quand on dépose des projets, il y a ce petit « insérer un fichier » qui nous incite à développer un plan de cohabitation sans être nécessairement payés pour, t'sais.

1350

Donc, on le fait parce que je pense que c'est par bon principe, puis il est important de le faire, mais nous ne recevons pas de financement supplémentaire pour le faire. Fait que t'sais, on devient encore un peu avec le fardeau de devoir l'appliquer. On le fait parce que c'est important, puis t'sais, nous, on y croit énormément. Mais t'sais, c'était un exemple, là, de justement, de plan qu'on a déposé pour une ressource qu'on a fait l'acquisition de bâtisse.

1355

Puis t'sais, des fois, on se dit : si on ne le dépose pas, ce plan de cohabitation là, est-ce que ça va nous nuire pour du financement, parce que le projet ne sera pas 360?

1360

Mme JUDY GOLD :

Oui, je comprends.

1365

LA PRÉSIDENTE :

Une minute, mon cher Denis.

1370 **M. DENIS LECLERC :**

Bon, bien, vous l'avez expliqué un petit peu que l'enjeu de l'équité territoriale, vous avez un peu de problème, mais vous semblez l'identifier comme étant l'équité territoriale, donc, « on ferme des ressources de nos ressources puis on nous demande d'aller ailleurs pour l'équité territoriale ».

1375 On ne doit pas plutôt le voir comme étant « il y a des gens dans certains quartiers qui n'avaient pas de ressources puis que ça serait bien qu'ils les aient »?

1380 Parce que se peut-il qu'il y ait des usagers chez vous qui, dans le fond, ont migré d'autres quartiers où ils n'avaient pas de ressources, puis qui sont rendus dans Hochelaga? Ils sont peut-être très biens, mais leur quartier d'origine, ça aurait été autre chose, leur choix initial aurait pu être autre chose.

Mme MICHELLE PATENAUDE :

1385 Ça... il se pourrait, t'sais, je ne peux pas parler pour l'ensemble, mais t'sais, on parle pour ce qu'on vit présentement. Puis t'sais, on a eu des gens, on a accueilli des organisations qui ont fermé temporairement, là, pour divers bris, là, des fuites d'eau. C'est bien la mode dans des vieilles églises, les fuites d'eau. Mais ce qui fait qu'on a accueilli des ressources.

1390 Puis du moment où la personne commence à être bien encadrée quelque part, elle ne veut plus partir. T'sais, puis des fois, les gens ont refusé après de redéménager une fois les rénovations terminées, dans la ressource où ils étaient pourtant depuis quelque temps. Parce qu'on est tous... on a tous un peu notre essence, hein, d'une ressource à l'autre.

1395 Puis je crois que les personnes aussi, t'sais quand on parle d'accès coordonné, c'est épuisant pour une personne qui est déjà en détresse psychologique, en détresse physique aussi, de devoir

raconter à nouveau tout le temps son histoire parce qu'on n'est pas capable de communiquer, il n'y a pas de vases communicants à travers les ressources.

1400

La même chose pour les logements, là, t'sais. Je comprends une personne où qu'on lui offre un logement qui n'est pas dans son quartier, pas parce que tu as un toit sur la tête que tous les problèmes se règlent. Puis si ça t'isole puis que ça te brime de tout ton... de ta communauté, bien, c'est sûr qu'il y a des gens qui vont préférer rester à la rue, là.

1405

Mme MARJOLAINE DESPARS :

Bien, c'est certain que s'il y a des besoins dans des quartiers qui ne sont pas répondus, je veux dire, on ne va pas se mobiliser pour qu'il n'y ait pas de ressources dans ces quartiers-là, ce n'est pas ça. Mais on ne veut pas être forcés de déménager...

1410

Mme MICHELLE PATENAUDE :

Oui.

1415

Mme MARJOLAINE DESPARS :

... dans d'autres quartiers, ce qu'on avait été invités à faire...

Mme MICHELLE PATENAUDE :

1420

Oui.

Mme MARJOLAINE DESPARS :

1425

... à certains moments. Donc, c'est vraiment ça, pour nous, quand on parle d'équité territoriale, si on développe des nouvelles ressources pour répondre à des nouveaux besoins ou des besoins existants qui ne sont pas répondus dans les quartiers, tant mieux.

1430

Mais pour l'instant, nous, on répond à 350 personnes en hébergement d'urgence à tous les jours, 50 personnes qui viennent manger... en plus de ces 350 personnes-là, 50 personnes qui viennent manger à tous les jours dans notre centre de jour. Donc, ces personnes-là ont besoin de services dans Hochelaga-Maisonneuve puis on se doit de pouvoir y rester.

1435

M. DENIS LECLERC :

Puis quand on vous demandait, l'idée de déménager, c'était... est-ce que l'argument de l'équité territoriale a été apporté?

1440

Mme MARJOLAINE DESPARS :

Ah, oui, absolument.

1445

M. DENIS LECLERC :

O.K.

1450

Mme MICHELLE PATENAUDE :

Pour un peu, là, désengorger Hochelaga-Maisonneuve.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Eh bien, c'était passionnant, Mesdames. Merci...

1455

Mme MARJOLAINE DESPARS :

Merci.

1460

Mme MICHELLE PATENAUDE :

Merci.

1465 **M. DENIS LECLERC :**

Merci.

1470 **LA PRÉSIDENTE :**

... beaucoup de votre passage devant nous. Alors, dans...

1475 **MM. CLAUDE PINARD ET FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU**
Centraide du Grand Montréal

1480 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, rebonsoir. Nous sommes en présence de monsieur Claude Pinard et de Félix-Antoine Véronneau de Centraide du Grand Montréal. Bonsoir à tous les deux.

1485 **M. CLAUDE PINARD :**

Bonsoir.

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1490 Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

1495 Merci d'être là. Alors, on vous offre 10 minutes, comme tout le monde.

M. CLAUDE PINARD :

1500 Merci beaucoup. Donc, Claude Pinard, PDG de Centraide du Grand Montréal, accompagné par Félix-Antoine Véronneau, notre nouveau vice-président de développement social. Donc, il fait tous les investissements sociaux stratégiques dans le Grand Montréal pour nous.

1505 On a décidé, nous, de se présenter ici, naturellement, on a un mémoire, mais on a décidé de faire ça un peu différemment. C'est-à-dire, donc, de parler de façon inspirante et de parler de l'importance d'avoir beaucoup d'audace sur cette question.

1510 Et c'est... Vous allez... Je vous vois sourire, Madame Émond. Et l'idée, c'est que je pense que nous connaissons le problème. Nous connaissons les solutions pour s'en sortir. Ce qui manque actuellement... On connaît les financeurs aussi, les gens... Ce qui manque, c'est de l'audace. Et ce qui manque, c'est du courage. Et c'est ce dont on veut parler aujourd'hui.

1515 On a ce qu'il faut pour une véritable sortie de crise. On a ce qu'il faut pour investir dans des solutions porteuses, qui sont porteuses d'espoir, non seulement pour les personnes en situation d'itinérance, mais également pour les personnes de l'ensemble de la société, particulièrement dans un contexte de cohabitation.

1520 On n'a pas à subir ces affronts à notre humanité tous les jours, sans rien faire, et surtout en continuellement plaçant le blâme sur quelqu'un d'autre. Il faut arrêter ça. L'indignation qui nous anime doit être source de courage, afin de nous aider à injecter de la dignité dans la vie des personnes en situation d'itinérance.

 Et là-dessus, je passe la parole à mon collègue, Félix-Antoine.

1525 **M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :**

Donc, ayons de l'audace. « A » comme « analyse des besoins ».

1530 Tous les acteurs sur le terrain s'entendent pour dire que les analyses abondent. Selon nous, il faut rassembler et partager tous les portraits et besoins identifiés par les milieux, afin d'avoir une vision claire à l'échelle de la Ville pour l'implantation des ressources.

1535 Il faut également porter une attention particulière aux réalités des personnes des Premières Nations, Inuits et Métis en situation d'itinérance, afin d'implanter des ressources adaptées, sécurisantes et respectueuses.

Il faut également développer une offre de services complémentaire et locale, pour éviter que les personnes en situation d'itinérance n'aient à se déplacer loin de leur milieu de vie.

1540 « U » comme « urgence ».

1545 L'hiver revient chaque année. Les canicules aussi. L'itinérance, ce n'est pas un phénomène saisonnier. Centraide recommande de sortir de la logique d'urgence et d'offrir des mesures structurantes en toute saison, pour mieux répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance, et aussi de prévenir l'épuisement dans les organismes qui subissent les effets récurrents d'une gestion en mode urgence.

« D » comme « documenter ».

1550 Il faut bonifier, regrouper et partager les bonnes pratiques, en précisant les rôles et responsabilités de chaque partie prenante, organismes communautaires, personnes en situation d'itinérance, voisinage, élu-e-s et gouvernements, et y intégrer les apprentissages issus d'interventions éprouvées.

1555 Il faut également créer des communautés de pratiques et de savoirs pour favoriser l'apprentissage en continu.

« D » comme « droit au logement ».

1560 Personne ne conteste la présence d'écoles, de bibliothèques ou d'épiceries à l'échelle de nos quartiers. Ces ressources répondent à des besoins connus et reconnus. Elles sont intégrées au tissu social et leur existence est normale.

1565 C'est la même chose pour les ressources en itinérance. Leur besoin est réel et la présence de ces ressources au sein des quartiers fait partie de la solution.

1570 La normalisation passe également par la reconnaissance du droit au logement comme un droit fondamental. La Déclaration universelle des droits de l'homme énonce clairement ce droit reconnu par l'ONU en 1948, réaffirmé ensuite dans sept traités fondamentaux liés aux droits de la personne. Cette reconnaissance du droit au logement doit être enchâssée dans la loi.

« D » comme « démantèlement ».

1575 La défenseure fédérale du logement a pris position en 2024 sur les campements au Canada. Elle demande aux villes de cesser les démantèlements de campements de personnes en situation d'itinérance.

1580 Il faut instaurer, selon nous, un moratoire sur les démantèlements des campements en l'absence de solutions de rechange dignes et respectueuses des droits fondamentaux des personnes en situation d'itinérance et conformes à la jurisprudence canadienne.

« D » comme « dialogue ».

1585 Il faut s'assurer d'avoir des espaces de réel dialogue à l'échelle des quartiers, favorisant les échanges participatifs où les membres de la communauté, les élu-e-s et les organismes peuvent réfléchir à des solutions adaptées aux réalités locales et aux enjeux émergents.

Le dialogue, c'est aussi d'avoir une terminologie adaptée, d'avoir une terminologie commune, inclusive et respectueuse, qui reconnaît à toutes et à tous le droit à la ville et qui met en avant la dignité et l'humanité des personnes en situation d'itinérance.

1590

On croit qu'il faudrait également offrir des formations aux élu-e-s, aux médias et aux autres actrices et acteurs concernés pour encourager l'utilisation d'une terminologie bienveillante et déstigmatisante.

1595

« A » comme « financement adapté ».

« Le manque d'argent, ce n'est pas le plus grand problème en ce moment », nous disent les acteurs et les actrices sur le terrain. Bien qu'insuffisants, plusieurs fonds existent, mais c'est surtout la façon de les octroyer qui pose problème.

1600

On recommande de mettre en place un financement pluriannuel basé sur la mission des organismes permettant d'assurer une plus grande prévisibilité financière.

1605

Il faut également simplifier et harmoniser les mécanismes de financement afin de réduire les lourdeurs administratives et favoriser des modèles de financement souples.

Il faut également créer une plateforme, qui est une idée nouvelle que nous suggérons ce soir, permettant aux organismes de partager leur lecture des besoins, de mettre en commun leurs actions respectives et d'y préciser leurs besoins de soutien financier dans une vision collective.

1610

« C » comme « travailler avec cohérence dans la concertation et assumer une responsabilité collective ».

1615

Il ne faut pas se substituer ou dédoubler ce qui existe déjà, mais plutôt réactiver, compléter ou collaborer avec les instances existantes.

À l'échelle locale, il faudrait former des comités multipartites de vivre ensemble au sein des quartiers pour répartir la charge de l'implantation des ressources et assurer un engagement et une

1620

responsabilité de toutes les parties prenantes à la réussite du projet, en amont, pendant, mais aussi – et surtout – après la mise en place des services.

1625

À l'échelle de la Ville, on recommande d'optimiser l'utilisation des instances de concertation actuelles en renforçant les mécanismes de coordination entre les différents ordres gouvernementaux, le réseau de la santé et des services sociaux, les tables de quartier et les organismes communautaires.

1630

Entre Montréal et le gouvernement du Québec, de réactiver le Bureau de la gouvernance et d'utiliser pleinement cette instance comme levier dans la gestion de la crise actuelle en itinérance.

Et entre les villes du Québec... et entre les villes et le gouvernement du Québec, de consolider les structures municipales existantes et renforcer la collaboration avec la table intersectorielle Québec-Municipalités en itinérance.

1635

Enfin, « E » comme « évaluer ».

On propose de nous donner un cadre pour mesurer le chemin parcouru, d'être capables de capter les effets des actions qu'on a posées ensemble, et surtout, d'apprendre ensemble.

1640

M. CLAUDE PINARD :

Et en terminant, ce que j'aimerais vous dire, c'est qu'il y a plusieurs chemins qui mènent à la rue; il y a un seul chemin qui permet d'en sortir, et c'est le continuum de services. Donc, le processus qui entoure la personne en situation d'itinérance et le processus de réaffiliation sociale, si vous voulez, et ça passe nécessairement par la cohabitation.

1645

Donc, en terminant, ce qu'on aimerait dire, c'est qu'on a besoin de *leadership* sur cette question. On a besoin d'un *leadership* qui est, oui, partagé, mais à la fin de la journée, la Ville de Montréal doit assumer un *leadership* fort, faire les interfaces avec les différents paliers de gouvernement, particulièrement le gouvernement du Québec, et s'assurer que l'ensemble des

1650 citoyens et des organismes communautaires ont voix au chapitre dans le but de trouver des solutions acceptables pour tout le monde au niveau de la cohabitation sociale.

LA PRÉSIDENTE :

1655 Merci. Merci beaucoup à vous deux. Il y a beaucoup de choses intéressantes. Vous mettez beaucoup l'accent quand même sur la mutualisation d'un certain nombre de choses à l'intérieur de l'écosystème, comme si actuellement on perdait des énergies, des données, des bonnes pratiques, des...

1660 Qui coordonne tout ça? Ce n'est pas toujours la Ville, hein? Cette mutualisation-là, ça prend un réseau fort. Est-ce que c'est un mouvement? Est-ce que c'est une gouvernance locale? Comment vous voyez ça?

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1665 Écoutez, nous, pour en arriver à la présentation de notre mémoire, on a eu une journée de discussions avec plusieurs de nos partenaires...

LA PRÉSIDENTE :

1670 Et on...

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1675 ... dans le Grand Montréal. Et donc, ce thème-là est ressorti fortement. Une des choses clés qui a fait consensus, c'est cette idée d'avoir à l'échelle locale, là où les ressources sont implantées, l'équivalent de comités de vivre ensemble. Et là, on parle de comités qui rassembleraient les organismes locaux, les citoyens, les élu-e-s, les instances municipales, pour vraiment faciliter le dialogue en continu, avant, pendant et durant toute la vie d'une ressource.

1680

LA PRÉSIDENTE :

D'une ressource.

1685

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

On pense que ça, ça permettrait de désamorcer des tensions en misant vraiment sur la communication et le partenariat. Ça permettrait aussi de soutenir les organismes. Souvent, on a un organisme porteur qui se retrouve à avoir beaucoup de pression. Puis finalement, d'avoir un apprentissage collectif.

1690

LA PRÉSIDENTE :

Des initiatives comme celle-ci, il y en a, il y en a eu. On nous répète que ce n'est pas toujours bien coordonné ou qu'on ne passe pas nécessairement à l'action après. Ce sur quoi je vous questionnais, c'est plus la mutualisation des indicateurs, du financement, de... Je trouvais que c'était assez fort comme proposition.

1695

M. CLAUDE PINARD :

Bien, c'est clair que... Vous savez, dans la lutte contre la pauvreté puis l'exclusion sociale, les données, ce n'est pas quelque chose qui... On dépend beaucoup des données de Statistique Canada, entre autres, des données d'un dénombrement qui ne font pas l'unanimité, des données d'un gouvernement qui sont... qui peuvent être en retard, même chose au niveau de la Ville.

1700

1705

Donc, je pense que juste s'entendre sur le fait que les données ne sont pas nécessairement à jour puis de vouloir travailler à les mettre à jour de façon intéressante, une façon de faire ça, c'est de valoriser toute la donnée qualitative, donc de comprendre exactement ce qui se passe puis de bien pouvoir tout mettre ensemble.

1710

Parce que, et c'est notre approche à Centraide, on est en action communautaire, on croit formellement que les organismes communautaires ont les solutions. Ils sont issus du milieu et ils ont

1715

les solutions à appliquer. La façon de les appuyer, c'est d'arrêter les appels à projets – on a eu un exemple tantôt – et s'assurer qu'on finance à la mission et qu'on parte des organismes communautaires pour bâtir la donnée qui va nous permettre éventuellement de changer les politiques publiques et changer les façons d'intervenir.

1720

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

Puis sur la mutualisation au niveau du financement, bien, un peu de la même façon de dire, au niveau des organismes, ce qu'on a entendu, c'est : est-ce qu'on peut partir des besoins, déjà, les chiffrer, qu'ils soient accessibles et qu'on sorte d'une logique d'appels à projets? Parce que les acteurs sur le terrain connaissent les besoins, savent également combien coûte la mise en place de ces ressources-là.

1725

LA PRÉSIDENTE :

Judy?

1730

Mme JUDY GOLD :

Oui. Merci. Vous recommandez de parfaire et adopter une terminologie inclusive. À cet égard, vous recommandez entre autres des campagnes de sensibilisation, des formations. À qui reviendrait la responsabilité de lancer et suivre ces initiatives? Ce serait la Ville, le comité de coordination que vous suggérez à l'échelle municipale?

1735

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

Mais ce serait à plusieurs niveaux. En fait, on a parlé de différents niveaux, chacun avec ses responsabilités. Donc, oui, au niveau local, c'est-à-dire notamment à travers le comité de vivre ensemble dont on parle, mais aussi dans les relations avec tout le voisinage des citoyennes et citoyens. Au niveau de la Ville également. On parle aussi au niveau du gouvernement du Québec. Donc, ça, c'est vraiment un changement majeur.

1745

1750 Et là, ce qu'on nomme dans le mémoire, c'est cette idée du terme très fort « féminicide » qui a été adopté. Donc, il y a tout un vocabulaire aussi qui pourrait être adopté. Aux Nations Unies, on parle de « sans-abrisme ». On parle de... on a entendu les partenaires parler de vivre ensemble. On a parlé aussi de tous citoyennes et citoyens. Donc, c'est ce genre de changements là qu'on préconise.

Mme JUDY GOLD :

1755 D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

Denis (inaudible).

1760 **M. DENIS LECLERC :**

Oui. Vous... Je reviens sur la question du financement, parce que j'avoue qu'il n'y a pas grand monde qui dit que le financement existe puis qu'il y en a pratiquement suffisamment. Vous avez surtout dit que c'est la façon de le répartir.

1765 Donc, j'aimerais que vous puissiez développer, parce qu'on a évidemment entendu beaucoup que, face à la crise puis l'augmentation de la situation des personnes en situation d'itinérance, il manque cruellement de financement. Donc, est-ce que vous pourriez développer un petit peu, là, votre vision...

1770 **M. CLAUDE PINARD :**

Bien...

1775 **M. DENIS LECLERC :**

... à ce niveau-là?

M. CLAUDE PINARD :

1780 ... c'est intéressant parce que le... nous, on investit trois millions de dollars par année, Centraide, puis on va annoncer prochainement qu'on va augmenter nos investissements d'environ 25 % cette année même, pour venir justement à la question de l'urgence.

1785 Et une des difficultés qu'on a, Monsieur Leclerc, c'est que... c'est qu'on... il n'y a pas une belle planification de la part des donneurs d'ordre ou des bailleurs de fonds, ce qui fait qu'on a moins d'argent lorsque vient le temps de financer des... – comment dirais-je? – de la prévention, ou un peu plus tôt. Mais quand c'est l'urgence, c'est spectaculaire, c'est dans les médias, donc on est prêt à faire du financement, fait que...

1790 Le commentaire de Félix-Antoine tout à l'heure, c'est un commentaire qui est sorti de discussions qu'on a eues avec les organismes communautaires qui disaient : il y en a des financements, il y a également des programmes, il faut juste peut-être regarder ça d'une autre façon et sortir la logique de la crise pour travailler, oui, sur la prévention...

1795 **LA PRÉSIDENTE :**

Le long terme.

M. DENIS LECLERC :

1800 ... et le long terme.

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1805 Peut-être en complément, les acteurs auxquels... qu'on a consultés et qui sont nos partenaires nous disent : oui, les fonds pourraient toujours être bonifiés, mais c'est surtout les conditions du financement qui devraient être améliorées.

1810

Donc là, on parle de financement en ce moment qui arrive trop à la dernière minute avec des appels à projets restrictifs où les organismes communautaires ont à se mobiliser, à mettre des ressources aussi pour répondre à ces appels à projets là. Souvent, ça va être en très peu de temps, les financements sont sur du court terme, à rétablir année après année.

1815

Nous, on croit qu'il faut vraiment tabler, surtout étant donné la problématique à laquelle on fait face, tabler sur du financement pluriannuel vraiment établi, puis qui puisse soutenir les organismes à la mission également.

LA PRÉSIDENTE :

1820

Judy?

Mme JUDY GOLD :

1825

Oui. On aimerait avoir une clarification. Vous mentionnez qu'il y a des facteurs imprévisibles qui peuvent affecter le budget de fonctionnement de l'organisme. Et comme exemple, vous mentionnez, je vous cite : « Si des plaintes sont faites et que les forces policières se déplacent, même si les plaintes ne sont pas fondées, l'organisme est facturé. » Expliquez-nous ça. Ça nous rend extrêmement perplexes.

1830

LA PRÉSIDENTE :

On n'avait jamais entendu parler de ça.

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1835

Oui, bien, ça, c'est... ça a été relevé par un des organismes partenaires, notamment Dans la rue, qui étaient présents à notre consultation. Donc, ça, je pense que c'est un exemple évocateur de situations difficiles dans lesquelles les organismes peuvent être placés.

1840

Mme JUDY GOLD :

Mais je comprends que le SPVM va facture (inaudible) si les policiers se déplacent et la plainte n'est pas fondée. Est-ce que c'est ça...

1845

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

Pour le...

1850

Mme JUDY GOLD :

... qu'on comprend?

M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :

1855

Pour le déplacement... Oui. C'est ce qui nous a été rapporté.

LA PRÉSIDENTE :

1860

Eh bien, eh bien. Nous avons été tous les trois soufflés par ce petit bout-là. On n'avait jamais entendu parler de ça. O.K. Ça va bien?

M. DENIS LECLERC :

1865

C'est bon.

LA PRÉSIDENTE :

1870

Ça va bien. Niveau de concertation à plusieurs étages, mais mieux organisé, mieux ficelé, avec des données qui circulent et une vision qui s'en va dans la même direction.

M. CLAUDE PINARD :

1875 Et une meilleure planification.

LA PRÉSIDENTE :

1880 Et une meilleure planification.

M. CLAUDE PINARD :

Moi, je vous prédis que le 1er décembre va revenir.

1885 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est bon.

M. CLAUDE PINARD :

1890 Et qu'il va faire encore -20 en janvier l'année prochaine. On le sait déjà, donc pourquoi on ne se prépare pas?

LA PRÉSIDENTE :

1895 Très possible qu'il neige en mars aussi.

M. CLAUDE PINARD :

1900 Effectivement.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup à tous les deux, Monsieur Pinard et Monsieur Véronneau.

1905 **M. CLAUDE PINARD :**

Merci.

1910 **M. FÉLIX-ANTOINE VÉRONNEAU :**

Merci beaucoup.

M. DENIS LECLERC :

1915 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous en prie.

1920

Mme ELISHA HILL
Citoyenne

1925

LA PRÉSIDENTE :

1930 Alors, nous allons reprendre nos travaux. Peut-être vous demander de ne pas trop faire de bruit dans la salle, pour les gens qui nous écoutent à distance, ça peut peut-être faire un bruit de fond aussi.

1935 Alors, nous avons devant nous madame Elisha Hill, qui est citoyenne et qui nous a déposé une opinion. Alors, bonsoir. Vous avez 10 minutes pour... Et nous vous écoutons. On a lu votre mémoire.

Mme ELISHA HILL :

1940 Bien, bonsoir. Premièrement, je veux dire merci à vous de prendre le temps d'écouter nos opinions et de mettre en place cette consultation très importante.

1945 Je vais surtout partager mon opinion sur les campements et la gestion de la Ville envers les campements. Je sais que ce n'est pas la concentration principale de cette consultation, mais je pense qu'une consultation publique sur l'itinérance et la cohabitation sociale ne peut pas se faire sans parler de campements, ils sont intrinsèquement liés.

1950 Un campement, c'est l'essence, c'est la réalité d'être sans logement. Toute personne doit exister, doit dormir quelque part. Puis pour quelqu'un qui n'a pas accès à un logement, surtout en ce moment où il y a vraiment un manque de place dans les maisons d'hébergement, ça va souvent dire dans la rue.

1955 Puis je pense que la Ville de Montréal qui, pendant la séance d'information, qui nous ont dit que pour eux, les campements, ce n'est pas une solution à l'itinérance, et aussi dans leur rapport, c'est... je pense que c'est juste de... d'ignorer le problème. Parce que je ne pense pas que le monde, au moins moi, pense qu'un campement, c'est une solution, mais en fait, c'est juste la réalité de ne pas avoir un logement.

1960 Oui, je pense qu'il y a quand même des aspects positifs des campements aussi. C'est une place pour répondre à ses besoins de base, une place pour dormir, pour manger, pour garder ses biens.

1965 Et aussi, c'est une place pour créer des liens, surtout dans les plus gros campements, avec plusieurs personnes, plusieurs tentes. Ces personnes peuvent avoir des liens avec d'autres personnes qui sont dans les mêmes situations ou situations similaires. Et ça peut être un soutien social qui est très... t'sais, qui est essentiel pour passer à travers un moment très difficile dans leur vie. Je peux imaginer que c'est des... souvent des personnes qui retrouvent dans... qui se retrouvent dans ces situations, qui n'ont pas nécessairement un réseau social de famille, d'amis.

1970

Pour ces raisons, je pense qu'en général, on ne devrait pas démanteler les campements. Aussi parce que c'est un gaspillage de ressources, de payer pour démanteler un campement qui va juste déplacer le problème ailleurs. Ces personnes doivent dormir, exister quelque part, puis ils vont trouver une autre place pour dormir et exister.

1975

Mais aussi surtout parce que ça met en péril les vies de ces personnes, surtout en hiver, mais n'importe quand, d'enlever des... les abris de personnes qui vivent dehors. Et aussi, ne les met pas juste en danger physique, mais aussi mental, de devoir subir un stress de plus quand ils ont déjà des vies difficiles, peut-être des problèmes de santé physique, des problèmes de santé mentale.

1980

Et alors, je vais surtout parler de la façon de... que la Ville gère les démantèlements. Parce que je comprends aussi que, même si je pense qu'idéalement, on ne devrait pas démanteler des campements, que t'sais, il faut quand même... on habite dans une ville, il faut avoir un équilibre des besoins de toute personne qui habite dans cette ville, et que, oui, les campements apportent des enjeux de propreté, de bruit, d'emplacement, quand c'est des terrains privés où les lieux ont... sont... on essaie de les utiliser pour autre chose.

1985

Mais c'est surtout la manière que la Ville démantèle les campements que je trouve inacceptable puis violente.

1990

J'ai été témoin de plusieurs démantèlements qui m'ont vraiment choquée, qui m'ont vraiment rendue triste et horrifiée de voir comment les gens qui habitaient dans ces campements, qui habitent dans ces campements, sont traités par la Ville.

1995

Notamment, le démantèlement en décembre du campement sur la rue Notre-Dame à Hochelaga, où j'étais là puis j'ai vu comme les... une dizaine d'employés de la Ville et une peut-être quarantaine, cinquantaine de policiers qui étaient là avec des gros tracteurs, une pelle, des gros camions, pour tout venir voler et jeter les biens de ces personnes. Et je parle de biens essentiels, de tentes, de bâches, de couvertures, de la bouffe.

2000

Je sais que la Ville donne des avis avant les démantèlements, au moins une semaine avant, et que certaines personnes qui étaient là ont pris le temps de déménager leurs affaires, dans ce

cas-là, dans des zones de tolérance que la Ville avait désignées. Et il y avait aussi des bénévoles. Moi, j'étais là en tant que bénévole. On a aidé les gens à déplacer beaucoup de leurs biens personnels essentiels.

2005 Mais il y avait aussi certaines personnes qui étaient absentes. Il y a une madame qui a été plus qu'une semaine dans l'hôpital, qu'elle n'a pas pu revenir déplacer ses choses, que je ne peux pas imaginer c'est quoi, avoir un problème de santé, revenir, avoir tellement peu de moyens, puis là, se retrouver avec absolument rien.

2010 Et même les personnes qui étaient là pour défendre leurs biens, bien, ils ont finalement tout perdu. Parce qu'une fois que la Ville a fini par jeter toutes les choses dans la zone à être démantelée, ils sont passés à côté, là où les résidents du campement ont pris des journées pour déplacer des choses, où les bénévoles ont aidé pour déplacer leurs choses, pour tout jeter tout ça aussi.

2015 Puis les polices qui étaient là, les employés de la Ville qui étaient là, ignoraient leur effort de défendre leurs biens. Ils expliquaient, genre : « C'est ma dernière tente, c'est les choses que j'ai besoin de survivre. » C'était en décembre, il faisait froid, -20, je pense. Puis ils s'en foutaient complètement de ces personnes.

2020 Il y a un monsieur qui a essayé de prendre sa tente pour la déplacer, puis il y a une police qui l'a arrachée de ses mains pour la mettre à la poubelle. Il y a un autre monsieur qui voulait son sac à dos avec ses identifications, ses médicaments, qui m'a regardée puis m'a dit : « C'était ma dernière 60 piastres, je vais aller me pendre. »

2025 Et tout ça, si ce n'était pas assez horrible de traiter n'importe qui de cette manière, ça n'a pas respecté l'entente légale que la Ville a faite avec la Clinique juridique itinérante avant cet événement.

Alors, je pense que la Ville veut parler, puis qu'on fasse une consultation sur la cohabitation sociale, mais en même temps, ils s'engagent en action d'*irradication* de ces personnes.

2030 Alors, pour conclure, j'aimerais parler un peu d'idées ou de changements de façon que la Ville fait pour gérer les démantèlements. Comme... oui, comme j'avais dit, je pense qu'à la base, on ne

2035 devrait pas démanteler, mais dans les cas où il faut changer le lieu des campements ou autre, qu'on doit agir avec empathie et respect de toute personne, et surtout de ces personnes qui vivent une situation très difficile, qui ont besoin d'aide et de soutien en ce moment dans leur vie, pas de vivre des injustices de plus.

2040 Et que quand la Ville pense à... de : « O.K., on doit prendre des actions pour démanteler, pour changer ce campement », qu'ils prennent le bien-être des résidents des campements en considération. Et ça, ça veut dire tout d'abord ne pas voler les biens de ces personnes, de les jeter. T'sais, voler, c'est contre la loi, puis si un citoyen vole d'un autre citoyen, cette personne finit en prison. Mais pourquoi la Ville a le droit de voler les personnes les plus vulnérables de notre société?

2045 Je pense aussi que ça... on pourrait faire vraiment autrement, de... si on peut mettre autant d'argent pour payer une cinquantaine de policiers, de payer une dizaine d'employés de la Ville, des gros tracteurs, des camions, mais pourquoi ne pas mettre de l'argent pour payer quelques intervenants sociaux, qui, avec un camion, qui peuvent venir aider les gens à déplacer leurs affaires dans un meilleur endroit? Si c'est l'emplacement qui n'est plus bon, peut-être que c'est proche d'une école, peut-être qu'ils ont besoin du terrain pour quelque chose.

2050 Si c'est une question de propreté, mais des intervenants avec une équipe de nettoyage qui pourrait passer de temps en temps. Peut-être même engager une équipe de personnes en situation d'itinérance, ça peut aider avec la réinsertion sociale.

2055 Si c'est une question de plaintes de voisins, que ce que j'ai compris dans le cas de Notre-Dame, c'était une de leurs raisons pour le démantèlement, mais je pense que c'est la sensibilisation puis l'éducation qui est vraiment importante. Puis même d'organiser des activités entre personnes logées et non logées pour pouvoir développer une empathie, une considération, une compréhension.

2060 Oui, alors, c'est sommairement les idées que je voulais partager. Et que c'est la base, je pense, juste un changement de comment la Ville pense, au comment, et aux personnes en situation d'itinérance, de... que ce soit avec empathie, avec compassion, avec soutien.

2065

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Merci beaucoup pour ce mémoire et cette prestation devant nous très sensible. Il y a une chose que j'ai moins comprise, Madame Hill, c'est quand vous dites : la Ville a comme brisé son entente, ou n'a pas respecté son entente avec la Clinique d'itinérance. Qu'est-ce que c'est, ça?

2070

Mme ELISHA HILL :

Alors, de ce que j'ai compris de... des autres personnes, il y avait, quand j'étais là, pendant le démantèlement, il y avait des personnes qui étaient là pour représenter la Clinique juridique itinérante. C'est un organisme...

2075

LA PRÉSIDENTE :

La Clinique juridique. Ah, O.K.

2080

Mme ELISHA HILL :

Oui.

2085

LA PRÉSIDENTE :

O.K., d'accord.

2090

Mme ELISHA HILL :

Oui. Puis avant le démantèlement, ils avaient parlé avec le département de la Ville qui faisait le démantèlement, je pense que c'est le département de transport qui a fait le démantèlement. Puis ils ont fait une entente qu'ils peuvent... qu'ils allaient démanteler une certaine partie de ce campement, puis laisser une autre partie pour laisser...

2095

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2100

Mme ELISHA HILL :

... les gens le temps de trouver d'autres options. Alors, les gens ont été communiqués ça, que genre : « Ici, ça va être démantelé, puis ici. Mais vous pouvez rester...

2105

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

2110

Mme ELISHA HILL :

... à côté ici. » Puis là, finalement, ils n'ont pas respecté ça.

LA PRÉSIDENTE :

2115

O.K., je comprends.

Mme ELISHA HILL :

2120

Moi, j'imagine, peut-être que c'est le manque de communication, puis que ceux qui ont fait le démantèlement, ils s'en foutaient. Comme, c'est : « Il y a trop de... c'est trop... pas assez propre, on va juste tout prendre. »

LA PRÉSIDENTE :

2125

O.K. Judy?

2130

Mme JUDY GOLD :

Oui. Merci beaucoup pour votre mémoire et votre présence. Vous suggérez de mettre en place des campements officiels, puis vous donnez comme exemple *The Safe Sleeping Villages* à San Francisco. À quoi ressemble un *Safe Sleeping Village*? Pouvez-vous le décrire en quelques mots?

2135

Mme ELISHA HILL :

Oui, oui. C'est... mais en fait, c'est un peu comme un campement officiel.

2140

Mme JUDY GOLD :

Oui?

Mme ELISHA HILL :

2145

C'est ça qu'ils ont mis en place, des... le... une place, un endroit où des personnes peuvent mettre leur tente, puis il y avait des toilettes. Puis il y avait des personnes, des *brigadiers* de sécurité qui font le tour, puis c'est... Oui, (inaudible).

2150

Mme JUDY GOLD :

Avec des services, j'imagine?

Mme ELISHA HILL :

2155

Oui, je pense qu'il y avait des services. Je pense qu'il y a quelques gens... Je ne sais pas si c'est là... c'est à San Francisco, mais d'autres places qu'ils montent, ils ont des petites tentes, alors les gens n'ont pas besoin d'apporter des tentes.

2160

Mme JUDY GOLD :

Ah, ils fournissent les tentes.

2165 **Mme ELISHA HILL :**

Oui. C'est dans certaines places, je pense que c'est ça, mais...

2170 **Mme JUDY GOLD :**

O.K.

Mme ELISHA HILL :

2175 ... dans d'autres places, c'est...

Mme JUDY GOLD :

(Inaudible) même des cuisines collectives aussi peut-être.

2180 **Mme ELISHA HILL :**

Oui.

2185 **Mme JUDY GOLD :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2190 On a rencontré des gens en situation d'itinérance qui nous ont dit craindre des initiatives comme celle-là en disant : « On est de plus en plus repoussés des espaces publics à l'intérieur des

2195 villes, et on s'imagine à brève échéance qu'on sera dans des campements en périphérie. » Et ça évoque ça dans mon souvenir, mais ce n'est peut-être pas... Ils ont nommé San Francisco dans leur... dans la discussion aussi comme un endroit où ils sont parqués loin de tout, t'sais.

Mme ELISHA HILL :

2200 Mais je pense que ce serait pertinent que ça soit central. Mais si ça... dans ma tête, si c'est quelque chose d'officiel, si...

LA PRÉSIDENTE :

2205 Oui.

Mme ELISHA HILL :

... qu'on a des toilettes, qu'on a...

2210 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, je comprends. Oui, oui.

Mme ELISHA HILL :

2215 ... on les...

LA PRÉSIDENTE :

2220 Et je pense aussi qu'à Gatineau, ils ont quelque chose de comparable. Denis, allez-y.

2225 **M. DENIS LECLERC :**

Vous dites vous-même que les campements, ce n'est évidemment pas l'idéal, mais actuellement, ils sont en... ils sont là surtout dans un contexte où il y a une pénurie de logements, puis ça devient une alternative. Mais en même temps, vous semblez recommander un peu
2230 l'implantation, ou quasiment, vous dites, la création de campements. Comment vous vous composez? Est-ce que c'est... ça devrait être vu toujours comme étant...

LA PRÉSIDENTE :

2235 Dernier recours.

M. DENIS LECLERC :

... dernier recours en l'absence d'une alternative qui est plus acceptable? Ou d'entrée de jeu,
2240 on devrait organiser puis permettre les campements?

Mme ELISHA HILL :

Moi, je pense qu'on devrait permettre les campements. Clairement, l'idéal, c'est que tout le
2245 monde aurait un logement à l'intérieur. Mais dans les... dans la situation où c'est vraiment impossible, je pense qu'il faudrait permettre des campements. T'sais, je vois... je comprends que les campements, c'est... il y a les voisins, des fois, c'est difficile pour eux, mais dans tous les cas, on n'aime pas toujours nos voisins. Puis des fois, nos voisins, ça apporte des problèmes, mais on...
2250 tout le monde existe, puis tout le monde a le droit d'exister. Je pense que les campements aussi ont le droit d'exister, puis ils peuvent être, genre, bons, des campements.

Mme JUDY GOLD :

Dernière question. Vous avez mentionné que lors du démantèlement du campement, vous
2255 avez vu des intervenants sociaux qui ont forcé les résidents à abandonner leurs affaires. Savez-vous qui étaient ces intervenants sociaux?

Mme ELISHA HILL :

2260 Oui, c'était l'équipe de ÉMMIS. Oui. Oui, je n'ai pas eu le temps de... je ne pensais pas avoir le temps de le dire pendant, mais... Parce qu'après avoir vécu... vu ça, puis d'autres démantèlements à Saint-Henri, j'ai écrit beaucoup de courriels, j'ai eu beaucoup d'échanges avec des conseillers de l'arrondissement, avec des travailleurs de la Ville, puis ils m'ont assuré : il y a toujours des intervenants sociaux qui sont là pour assurer le bien-être.

2265 Mais j'ai vu des intervenants sociaux à Notre... sur la rue Notre-Dame à Hochelaga pendant le démantèlement, puis ils n'étaient pas là pour aider les gens; ils étaient là en train de coércer les gens qui habitaient dans le campement à délaisser leurs affaires et sortir de la zone pour que les camions et les employés puissent rentrer pour prendre leurs biens, pour leur voler.

2270 **Mme JUDY GOLD :**

Et ils portaient l'uniforme d'ÉMMIS?

Mme ELISHA HILL :

2275 Oui, ils avaient...

Mme JUDY GOLD :

2280 Oui?

Mme ELISHA HILL :

2285 ... un uniforme qui disait « ÉMMIS » sur...

Mme JUDY GOLD :

O.K.

LA PRÉSIDENTE :

2290

Ça va? Eh bien, merci, nous n'avons plus de questions. Merci d'avoir déposé ça devant nous.

Mme ELISHA HILL :

2295

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

2300

Portez-vous bien.

M. DENIS LECLERC :

2305

Merci.

M. PIERRE-LOUIS HOULE

Collectif des citoyen-ne-s de Milton-Parc

2310

LA PRÉSIDENTE :

Alors, nous allons recevoir maintenant monsieur Pierre-Louis Houle du Collectif des citoyens et citoyennes de Milton-Parc. Bonsoir, Monsieur Houle.

2315

M. PIERRE-LOUIS HOULE :

Bonsoir.

2320

LA PRÉSIDENTE :

Alors, vous avez 10 minutes pour nous exposer votre point de vue. Nous vous écoutons. On n'avait pas de mémoire à lire.

2325

M. PIERRE-LOUIS HOULE :

J'ai soumis un mémoire en début de soirée. Vous devriez l'avoir...

2330

LA PRÉSIDENTE :

Demain.

M. PIERRE-LOUIS HOULE :

2335

... quand vous allez le recevoir.

Alors, bonsoir, Mesdames et Monsieur les commissaires. Je suis Pierre-Louis Houle. Je suis souvent... j'ai souvent présenté au niveau de l'arrondissement, de la Ville, auprès de notre représentante, notre députée provinciale, madame Maccarone, et aussi en tant que membre du Collectif des résidents de Milton-Parc. C'est l'avenue du Parc, en passant, pas *Park Avenue*.

2340

LA PRÉSIDENTE :

Non, vous avez bien raison.

2345

M. PIERRE-LOUIS HOULE :

On est à... on n'est pas à New York. Je suis professeur à la retraite. J'ai enseigné dans le niveau collégial, à McGill, à l'Université de Montréal, jusqu'à ma retraite il y a quelques années.

2350

J'aimerais vous faire part de... d'un néologisme, la « délogementification », et de son pendant – excusez, j'ai juste inventé ces mots-là pour les besoins de la cause – la « relogementification ».

2355

Je vais essayer de ne pas m'enfarger trop dans ma langue, mais j'aimerais qu'on substitue un petit peu ces mots-là à ce qu'on appelait la désinstitutionnalisation. Ceux qui ont mémoire de Montréal, l'histoire du Québec, se rappellent du docteur Denis Lazure, psychiatre, plus tard devenu politicien, qui était comme le père de ce qu'on a appelé, à l'époque, la désinstitutionnalisation.

2360

Les... des personnes qui étaient vulnérables, aujourd'hui on appelle ça des personnes vulnérables, mais des personnes qui avaient des enjeux, des fois très sérieux, de santé mentale, qui, au nom d'une grande valeur, à l'époque, fin des années 70, début des années 80, la liberté, on leur a donné la liberté. On se rappelle tous du film *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, avec la méchante *Nurse Ratched*, mais enfin...

2365

Mais j'aimerais présenter une autre valeur, qui est au moins aussi importante que la liberté, auquel je crois, bien sûr, c'est la compassion. Et a-t-on vraiment été d'une bonne compassion quand on regarde les effets de cette « délogementification »? Avec suivi, avec appui, avec ressources sur place.

2370

« Vous connaîtrez... vous les reconnaîtrez par leurs fruits », dit-on. Les fruits de *Open Door*, le refuge qui devait être temporaire sur l'avenue du Parc, directement dans un sous-sol d'église, l'Église Notre-Dame-de-la-Salette, directement sur une artère principale de Montréal, les fruits de *Open Door* jonchent la rue. Ils sont là.

2375

J'ai des photos, je ne les ai pas apportées en format à projeter, parce que quand même, pour respecter la dignité un peu de ces personnes-là, ce n'est pas nécessairement quelque chose que... qui doit être projeté à tous, mais je peux les remettre aux commissaires. À qui devrais-je les remettre? Madame l'analyste? Parce qu'il faut quand même... il faut surtout, en fait, respecter la dignité de tous les êtres humains.

2380

2385 Mais de toute évidence, quand ce refuge qui devait être temporaire, *Open Door*, a été ouvert il y a maintenant sept ans, en 2018, on nous promettait que... monsieur Chapman, le responsable, nous promettait de minimiser son impact sur le quartier, l'équipe de la mairie du Plateau, de la Ville aussi. Mais au bout de sept, huit ans... non, six, sept ans, les preuves sont faites : c'est un échec. Ça n'a pas aidé. Au contraire, cela a empiré, pérennisé le problème.

2390 Quelle sorte de société sommes-nous qui, au bout de six, sept ans, voit les gens qui sont dans la misère de... En plus des problèmes de santé mentale, qui doivent être... comme société, nous devons à voir adressés les problèmes de ces personnes-là au nom de la compassion, qui, dans ces instances-là, doit primer même sur la liberté dans un certain sens. Il faut respecter la liberté, mais pas la liberté de dépérir, de souffrir, d'être laissé pour compte.

2395 Donc, ce que nous proposons, parce qu'on a aussi, vous allez voir dans le mémoire que j'ai... que nous avons soumis, nous proposons depuis longtemps la « relogementification » de ces personnes-là.

2400 Dans... et puis, on ne connaît pas l'étendue du parc immobilier de la Ville ou de l'arrondissement ou de la province, mais dans le mémoire que j'ai soumis, les médias nous rapportent qu'il y a au moins 76 édifices, bâtisses, que la Ville a achetés, et que la plupart sont complètement vides, même certains chauffés pendant l'hiver, mais vides, abandonnés. C'était pour du logement social.

2405 Et personne n'est contre. En fait, on est tous pour aider les gens de façon ponctuelle pour ceux qui passent un mauvais moment, ils ont été évincés de leur logement. Je me suis déjà présenté au TAL pour défendre un voisin qui voulait être « rénovicté ». *Renovicted*. Et puis, pour ça, ça prend des ressources ponctuelles.

2410 Mais il y a un autre... maintenant, on parle de ressources ponctuelles pour traiter un autre phénomène plus sérieux, plus grave, c'est l'itinérance chronique. Chronique. C'est vraiment important de noter cette différence-là. Pour les gens qui ont besoin de se remettre sur pied, parfait, des ressources ponctuelles. Mais ces ressources-là sont inadaptées au problème grandissement de l'itinérance chronique.

2415 On vient juste de lire que même la STM, le métro, les bibliothèques, sans parler des commerçants, sont rendus à un point de saturation. Et cette notion d'itinérance chronique doit être adéquatement résolue, sinon le problème va juste se perpétuer dans le temps, en s'empirant, pour les personnes eux-mêmes et, bien sûr, les... la société, les voisinages.

2420 J'ai élevé ma famille, j'ai deux filles dans mon quartier. J'ai toujours voulu... Et puis c'est le quartier de Milton-Parc le plus densément peuplé de tout le Canada, paraît-il.

2425 Mais, et puis donc, il y a une mixité sociale, mais la cohabitation avec des gens qui devraient être pris en charge avec compassion, ça prend quelque chose d'autre que ce refuge, je le nomme « bric-à-brac », qui non seulement ne répond pas adéquatement aux besoins par sa localisation, et même son emplacement et puis sa... c'est dans un sous-sol d'église, directement sur la rue...

FEMME NON IDENTIFIÉE :

2430 Sans fenêtres, sans aération.

M. PIERRE-LOUIS HOULE :

2435 Oui, ça, ça... Et loin des espaces verts, loin de...

Alors, dans le mémoire, je note certains endroits. Je n'ai pas connaissance de tout le parc immobilier, comme j'ai dit, mais bon, les 76 bâtisses achetées, laissées vides, chauffées par la Ville de Montréal, tout ce que... ce qui a... On a parlé du fédéral aussi, qui avait des bâtiments, le provincial.

2440 Il y a aussi Louis-Hippolyte-La Fontaine, qui, à l'époque, avant la... si on regarde sur Wikipédia, c'est 5 000 places qu'il y a là. Et ces 5 000 places-là seraient dans un environnement plus propice, quand même, qu'on puisse rejoindre par transport en commun, mais avec un encadrement et un soutien pour les personnes qui en ont besoin.

2445

Alors voilà, c'est un peu ce que nous proposons dans le Collectif des résidents et résidentes de Milton-Parc. J'espère que je n'ai pas trop dépassé mon temps.

LA PRÉSIDENTE :

2450

Non, pas du tout, ça va très bien, Monsieur Houle. Merci pour votre témoignage, votre opinion. On avait reçu un peu plus tôt une de vos collègues aussi, qui était venue nous parler de la manière dont les choses se passaient dans Milton-Parc. Au fond, vous avez l'impression d'être un petit peu abandonnés, malgré le fait, et sans doute à cause de ça, il y a eu des poursuites impliquées, des recours collectifs. Est-ce que vous pouvez nous dire un petit peu ce qui en retourne de ce côté-là?

2455

M. PIERRE-LOUIS HOULE :

2460

Je crois que ce processus-là suit son cours. Je ne sais pas à quoi... en quoi ça va mener, mais ce qu'on prône, ce qu'on voudrait vraiment, pour le bien de tous, la communauté, les résidents, les commerçants aussi, les étudiants qui n'osent plus – les parents ne veulent plus qu'ils viennent loger proche des universités, McGill ou l'UQAM –, on propose le développement ou la création de centres multidisciplinaires avec soins et services professionnels et adaptés aux besoins spécifiques de l'itinérance chronique.

2465

Et que ces... la création de ces centres-là devrait être à l'extérieur des quartiers centraux, loin des écoles, des garderies, des familles, afin que soient respectés aussi... parce que nos enfants, nos personnes âgées deviennent aussi, dans une très réelle façon, des personnes vulnérables. Vulnérables à cette violence. Il y a eu des... bon, je veux dire, des meurtres, des viols, la police est là presque tout le temps, les ambulances aussi.

2470

Et il y a... ce centre-là, proche du... des quartiers... ce quartier central là, s'est transformé en pôle d'attraction pour des criminels, des vendeurs de drogues de plus en plus dures et toxiques, pour des gens qui souffrent déjà de toxicomanie, des proxénètes pour payer leur... Enfin.

2475

Et finalement, ce qu'on prône, c'est de l'espoir, de la dignité pour toutes et tous, résidents, les gens d'affaires, et aussi pour les personnes en situation d'itinérance chronique.

2480 **LA PRÉSIDENTE :**

Avez-vous une question, cher collègue? Oui, merci, Monsieur Houle.

2485 **M. DENIS LECLERC :**

Oui...

LA PRÉSIDENTE :

2490 Alors, mon collègue, Denis Leclerc.

M. DENIS LECLERC :

2495 Je vous remercie, Monsieur Houle. C'est certain que vous décrivez une situation qui démontre des... pour le moins des inconforts dans votre environnement, ça, c'est certain.

2500 J'aimerais un peu mieux... Vous considérez que la ressource est mal, dans le fond, mal implantée, là, en termes d'infrastructure, d'un sous-sol et tout ça, t'sais. Puis là, vous dites qu'il faudrait une ressource plus adéquate, mais vous ajoutez la notion de... qu'il faudrait qu'elle soit dans... plus en périphérie, vous dites à l'extérieur des quartiers centraux, loin des écoles et des familles. Ceci dit, bon, si on est sur le territoire de Montréal, on va toujours être proche... pas nécessairement d'écoles toujours, mais en tout cas, proche de familles, de quartiers résidentiels et tout ça.

2505 Puis plusieurs, dont des intervenants avant vous, nous ont souligné que les gens, quand ils sont dans une ressource, c'est leur quartier, et ils ont beau être peu... Comment je dirais? Leur implantation est quand même des fois difficile, mais c'est leur quartier. Les éloigner, tout ça, c'est...

en tout cas, ce n'est pas ce qu'on a comme recommandation habituellement, là. Donc, j'aimerais ça que vous élaboriez là-dessus.

2510

M. PIERRE-LOUIS HOULE :

Vous avez tout à fait raison. Pour des gens dont les besoins sont ponctuels, ça prend quelque chose proche d'où ils sont. Les... la clientèle de *Open Door* ne provient pas de ce quartier-là. Elle a été attirée par la ressource. Certains de très, très loin, par exemple du Grand Nord québécois.

2515

Et, parce que cette ressource-là, mal adaptée, mal située, qui ne répondait pas à un besoin local, a attiré ça, bien, ça a fait que ça a attiré aussi ceux qui... ce qu'on appelle « les prédateurs » de ces gens-là, les vendeurs de drogues très, très dures. Maintenant, on ne parle pas de... le petit joint que, à l'époque du... bien, du docteur Denis Lazur, on leur donnait la liberté. La drogue, c'était peut-être un petit joint relativement inoffensif pour écouter Harmonium. Là, on parle de fentanyl, de kétamine, la drogue du viol, des choses vraiment toxiques, en plus, bien sûr, de l'alcool.

2520

C'est... pour les centres multiservices, parmi ceux qu'on a, comme j'ai dit, on ne connaît pas exactement le... l'étendue du parc immobilier, mais on a quand même pensé à – et puis paraît-il qu'il y a déjà des initiatives dans ce sens-là – redévelopper une section de tout l'établissement autour de l'Hippodrome, l'ancien Blue Bonnets, accessible par métro, il y a un métro là. Le métro est aussi pas loin de Louis-Hippolyte-La Fontaine. Et puis juste sur le boulevard... dans l'ouest un peu de la ville, il y a le Douglas aussi, encore entouré de verdure.

2525

C'est, je crois, un environnement... et puis il y a des ressources aussi pour la santé mentale, là aussi. C'est des... c'est un environnement qui favorise la guérison pour... ou au moins le bien-être, au lieu de les laisser littéralement dans la rue d'une artère.

2530

LA PRÉSIDENTE :

Judy?

2535

2540 **Mme JUDY GOLD :**

Oui. Vous avez dit que la ressource *Open Door* contribue à pérenniser le problème. Vous n'avez pas dit que *Open Door* n'est pas le problème. Alors, comment ça pérennise?

2545 **M. PIERRE-LOUIS HOULE :**

Alors, c'est en créant un pôle d'attraction artificiel, si vous voulez. Parce que, oui, ça prend des ressources, comme on l'a déjà souligné, ponctuelles, dans les quartiers proches des gens qui ont des besoins immédiats.

2550

Mais cette ressource-là, qui devait être, en fait, au début, un projet pilote, quand on nous l'a présentée, avec toutes les promesses de cohabitation, s'est avérée, au contraire, un échec, parce que ça a pérennisé le problème, et ça a amplifié... ça a été contre-productif. Ça a eu l'effet contraire de ce qu'on a voulu faire, aider les gens, soit temporairement, ou par la suite, ceux qui ont besoin, par itinérance chronique, de quelque chose de beaucoup plus... de meilleur soutien, de meilleur suivi. Alors, c'est non seulement pérenniser, mais en fait, empirer le problème, tout simplement.

2555

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que, pour vous, certains quartiers, vous parlez de la proximité des écoles et tout ça, mais est-ce que vous pensez que certains quartiers ne devraient pas recevoir de ressources en itinérance?

2560

M. PIERRE-LOUIS HOULE :

Ça dépend des ressources. Pour des ressources... pour des besoins ponctuels, il faut. Je donne de la nourriture, des fois, aux gens, je leur parle, mais c'est toujours les mêmes qui sont là depuis six, sept ans. C'est triste, parce qu'on voit que ça ne les sort pas de la misère, ça les garde dans la misère. C'est pour ça que je parle de contre-productif.

2565

2570

2575

Oui, je comprends que dans certains quartiers, pour des cas très durs, qui ont vraiment besoin de soins spécialisés, que ce soit pour la santé mentale ou la toxicomanie, eh bien, élever de jeunes enfants proche de... Ça ne veut pas dire effacer, mais qu'ils soient pris en charge dans quelque chose de plus gros, plus important, avec plus de moyens qu'un simple... une simple ressource de transition pour aider les gens à cheminer soit vers la réinsertion sociale – on a tous passé par des moments creux dans la vie – ou bien vers des ressources pour des gens qui ont de plus grands besoins.

2580

LA PRÉSIDENTE :

Et c'est en ce sens-là que vous suggérez des lieux organisés plus importants autour de Louis-Hippolyte-La Fontaine, ou de Douglas, ou ailleurs, où il pourrait y avoir une convergence de services aussi.

2585

M. PIERRE-LOUIS HOULE :

Tout à fait.

2590

LA PRÉSIDENTE :

Bien, merci beaucoup. C'est tout le temps que nous avons. Merci d'être venu nous voir. Portez-vous bien.

2595

M. DENIS LECLERC :

Merci.

2600

2605

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE
P.O.P.I.R. – Comité Logement

2610

LA PRÉSIDENTE :

Alors, nous avons devant nous Flav Choquette-Giguère, qui va nous parler du P.O.P.I.R., le Comité Logement. Bonsoir.

2615

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

Bonsoir.

2620

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez 10 minutes et on vous écoute.

2625

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

Ça marche. Il me reste environ de la voix pour 10 minutes...

2630

LA PRÉSIDENTE :

Ah.

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

... fait que je ne pourrai pas dépasser.

2635 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah, non.

2640 **FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :**

Oui. Donc, je m'appelle Flav Choquette-Giguère, je suis organisateur-riche communautaire au P.O.P.I.R. – Comité Logement. On travaille dans les quartiers Côte-Saint-Paul, Ville-Émard, Saint-Henri, Griffintown et Petite-Bourgogne à la défense des droits des locataires et on lutte pour le droit au logement.

2645

Dans le mémoire qu'on a déposé, on a fait la démonstration de la crise du logement à Montréal, en nommant par exemple le fait que depuis 2018, le taux de logements disponibles est sous la barre du 3 %. Ou que pendant ces huit dernières années, les logements ont augmenté de 46 %, alors que le salaire minimum a augmenté de 15 %.

2650

On a aussi fait le lien entre la crise du logement et la crise de l'itinérance, en exposant qu'en 2023, c'est 23 % des personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance qui s'y retrouvent suite à une éviction, alors qu'en 2018, c'était 2 % des personnes.

2655

Pour nous, le droit au logement, ça implique d'avoir un chez-soi sécuritaire, qui favorise la vie privée, qui permet de se reposer, de s'épanouir, d'entretenir des relations. C'est le lieu où on peut se déposer quand le monde tourne trop rapidement et l'endroit où on peut s'animer et s'exprimer.

2660

On va souvent parler du logement qui permet de vivre dans la dignité. C'est un mot important qu'on ne doit pas prendre à la légère parce qu'il occupe chaque recoin de notre vie privée. La dignité, c'est aussi banal que d'avoir une porte qui se ferme sur le reste du monde quand on apprend un décès, quand on passe nu de la douche au lit, ou quand on a une mauvaise gastro. Je vais y revenir.

2665

Tous les jours, donc, au Comité Logement, on reçoit des locataires qui ont des problèmes de logement divers. Mais plus particulièrement, depuis quelques années, on reçoit régulièrement des

locataires qui n'en sont plus, parce qu'à la suite d'une éviction ou d'une reprise, légale ou illégale, elles ne sont... elles ne se sont pas retrouvées de chez-soi.

2670 Je vous invite à suivre leur parcours avec moi, puis ma prise de parole va être entrecoupée de leurs mots, de courts témoignages.

2675 Donc, une personne se retrouve sans logis. Elle va consulter son comité logement comme on lui recommande, sauf que le service de relogement d'urgence a atteint sa pleine capacité depuis longtemps. Et l'alternative qui lui est proposée, ce sont les ressources en itinérance.

2680 Marcel me dit : « Il faut que tu me trouves quelque chose, puis tout de suite. Je n'ai pas rapport ici, je ne suis pas un itinérant. Je n'ai juste pas payé mon loyer pendant deux mois parce que je me suis retrouvé à l'hôpital, puis personne ne m'a aidé à contacter mon proprio. Je n'ai pas rapport ici, je ne suis pas un itinérant. »

2685 Je ne lui dirai pas qu'à partir du moment où il n'a nulle part, ou fermé la porte entre lui et le monde, il est un itinérant. Il va s'en rendre compte la première fois qu'il vivra un deuil en public et que sa détresse, exposée à tous, sera jugée comme de l'agressivité. Quand sa peine et sa rage seront la dernière publication populaire sur les réseaux sociaux, il n'y aura pas de doute qu'il est passé à la classe des itinérants.

2690 Tous les Marcel, on ne leur trouvera probablement rien tout de suite. Plusieurs vivront la première nuit dans la rue. Iels seront confrontés à cette réalisation qui fait mal : iels n'ont nulle part où aller, personne pour les accueillir. Le lendemain déjà, c'est plus difficile de continuer sa quête de logement. On est passé en mode survie. Toutes ces personnes cherchent leur prochain repas, un meilleur sac de couchage et un lieu pour se nettoyer.

2695 Miki sort de la douche de l'organisme et elle me dit : « Je m'excuse de t'avoir envoyé chier. Je ne le pensais pas, tu as été vraiment fin, mais je ne pouvais juste pas attendre. Je ne peux pas t'expliquer ce qui se passe, je n'en peux vraiment plus. »

Elle n'a pas besoin de m'expliquer. Je sais très bien pourquoi une femme qui vit dans la rue doit prendre sa douche maintenant. Pas demain, pas dans cinq minutes, maintenant.

2700

Il y a des choses qu'il faut laisser couler rapidement en espérant qu'elles ne s'accrochent pas à nous. Quand il n'y a pas de porte à fermer entre soi et le monde et qu'on doit déambuler nu pendant quelques secondes, il y a des événements qui nous sont imposés dans la plus grande des violences.

2705

À partir d'ici, il est de moins en moins question de redevenir locataire. C'est une attente qu'on perd vite de vue, qui se transforme en espoir vague et qui peut disparaître si les malchances s'accumulent. À partir d'ici, on vit différemment. On partage avec ses pairs les repas, les lits de camp, les blocs sanitaires, les tentes, les intervenants-es, les jeux de société, les microbes.

2710

Lisa me dit : « Je sors de deux jours au poste, je me suis fait ramasser pour grossière indécence. Ça s'est mis à me sortir des deux bords, puis ils ont enlevé la toilette chimique qu'on avait. Fait que qu'est-ce que tu veux que je te dise, je n'ai pas eu le temps d'aller ailleurs, c'est sorti dans le parc. »

2715

Quand on criminalise le fait de ne pas avoir à fermer... de ne pas avoir de porte à fermer entre nous et le reste du monde quand on est simplement malade, c'est toute une société qui est en perte de sens.

2720

Quand on nous demande de nous prononcer sur la cohabitation sociale à Montréal dans le contexte de l'augmentation de l'itinérance, on ne peut pas s'empêcher d'entendre qu'on voudrait trouver des manières que ça ne paraisse pas trop que les gens vivent dans la rue.

2725

On entend que les gens en situation d'itinérance ont une responsabilité à s'assurer que ça ne paraisse pas trop qu'elles n'ont pas de porte à fermer entre elles et le reste du monde depuis des jours, des mois, des années.

Quand on ne priorise pas un toit pour tous et toutes, j'aimerais qu'on prenne collectivement en compte tous les drames que vivent au quotidien nos voisins et nos voisines sans domicile.

2730

Quand on affirme que la construction d'appartements de luxe profitera à tout le monde, j'aimerais qu'on considère la marge qui se creuse entre les personnes du premier jour où on... elles croient qu'on pourra rapidement les reloger à celui où elles sont criminalisées parce qu'elles sont itinérantes.

2735

Et quand on considère que les ressources qui viendront pallier à... dans la mesure du possible à cette situation sont un inconvénient à notre existence, j'aimerais qu'on prenne la gravité de ces inconforts comme un signe qu'il est temps de demander un toit pour chaque personne avec qui on cohabite.

2740

Surtout, quand on aborde ces sujets, c'est difficile de ne pas entendre que le problème, c'est les personnes en situation d'itinérance. On identifie ici un enjeu grave quant à la cohabitation sociale.

2745

Quel lien une personne en situation d'itinérance peut-elle se former avec une société qui l'aborde continuellement comme l'objet d'un problème social et jamais comme le sujet d'une participation sociale positive? Après avoir été en marge de la société active, quel rapport a-t-elle à autrui? Lorsque l'on juge collectivement que les... que le démantèlement des campements, la fermeture des ressources et la répression de leur survie est acceptable, comment peuvent-elles se sentir concernées par la bonne cohabitation avec le reste de la population?

2750

Les considérer comme des membres à part de notre société, ce ne serait pas seulement reconnaître leur droit au logement, mais aussi leur reconnaître un droit à la ville, c'est-à-dire d'accueillir et de nourrir leur contribution à la vision qu'on se donne de Montréal. Parce qu'il faut reconnaître, ce sont ces personnes qui la connaissent le mieux, Montréal, pour avoir essayé d'y faire survivre leur dignité.

2755

Puis j'aimerais terminer en rajoutant une petite citation à ce que je viens de lire. Une citation de mon ami Mario, dans le fond de la salle, qui tantôt disait peut-être un petit peu trop fort que : « Le courage, c'est de parler à l'autre. »

2760

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

« Le courage, c'est de parler à l'autre. »

2765 **FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2770

Très belle citation. Merci, merci beaucoup, Flav Choquette. Écoutez, je n'ai pas vraiment de questions. Sinon, je reçois ce que vous avez dit, de très belle façon d'ailleurs, c'est un très beau texte. La cohabitation vous paraît comme quelque chose d'un peu déplacé dans la lecture qu'on peut faire de la crise humanitaire dans laquelle on est. C'est ce que j'entends.

2775

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

Oui, vous le traduisez très bien, là. Je crois qu'en ce moment, les énergies et les ressources devraient être tournées vers trouver des solutions à la crise qu'on vit en ce moment, qui est absolument inacceptable.

2780

Puis de parler de la cohabitation, je ne crois pas que ce soit inutile. Je ne crois pas que ce soit inutile de parler de la cohabitation, parce que bien que j'aie des collègues qui ont parlé plus tôt de viser à mettre fin à l'itinérance, l'itinérance va continuer d'exister, donc il va falloir trouver des façons de la vivre pour que tout le monde la vive le mieux possible, si on veut.

2785

Sauf qu'on ne peut pas être dans une démarche où on accepte la situation de l'itinérance en ce moment, puis qu'on trouve des manières de la rendre vivable dans le contexte dans lequel elle est aujourd'hui quand on sait que la... bien, la plus grande cause de ce qui mène à l'itinérance aujourd'hui, c'est simplement les évictions et de ne plus avoir de logement.

2790

Je veux dire, on... il y a des solutions qui sont extrêmement évidentes à la crise de l'itinérance, puis il faut se pencher sur ces solutions-là d'abord.

2795 **LA PRÉSIDENTE :**

Puis quand vous parlez de ces solutions-là, vous parlez de logements sociaux massifs...

2800 **FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2805 ... de...

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

2810 C'est sûr que moi, en ce moment, je travaille dans le domaine du logement, pour le droit au logement, pour le développement de logement social, donc c'est l'angle que je prends un peu plus. Je sais que ce n'est pas... la question de l'itinérance, ce n'est pas exclusivement une question de logement.

LA PRÉSIDENTE :

2815 Bien sûr.

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

2820 Je ne crois pas que l'approche de *Housing First* soit adéquate pour toutes les personnes, mais il y a quand même une réalité en ce moment qui est la crise du logement, qui est tout à fait en lien avec la crise de l'itinérance. Donc, dans ce contexte-là, oui, il faut du logement social.

2825 La Ville de Montréal et d'autres villes se sont donné des objectifs d'atteindre un taux de 20 %
de logement social, ce qui a été mis de l'avant par des regroupements comme le FRAPRU, par
exemple. Les... certaines villes embarquent dans le train, mais est-ce qu'on se donne les moyens
d'arriver à cet objectif-là? Nous, c'est ce qu'on se demande.

2830 Dans le mémoire qu'on a déposé, on le nomme, à Montréal, il y a de nombreux terrains et
bâtiments excédentaires, fédéraux, provinciaux, municipaux, qui sont vides, sur lesquels il n'y a rien.
Et en ce moment, dans les manières de les attribuer, il n'est pas dit que ça va être exclusivement du
logement social et abordable.

2835 Ce n'est pas ça qui est dit en ce moment, alors qu'on parle de terrains publics, donc, déjà, il
devrait y avoir une pensée pour le logement social sur ces terrains publics. Mais en plus, dans le
contexte de la crise du logement, on croit vraiment que ces terrains, ces bâtiments excédentaires
devraient être réservés entièrement pour du logement social.

2840 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez une question (inaudible)?

M. DENIS LECLERC :

2845 Justement, en lien avec ce que vous venez de dire, est-ce qu'il y a... pour des organismes
comme le vôtre qui travaillent au niveau des logements, il y a sûrement des demandes, quelle est
l'ouverture? Est-ce que c'est une simple écoute polie puis... Ou il y a des discussions, supposons,
pour des organismes comme le vôtre qui revendiquent le développement de logements sociaux,
mais dans les modalités dont vous parlez, entre autres, avec les terrains ou les bâtiments
2850 excédentaires puis...

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

2855 Il y a absolument des discussions. La Ville de Montréal a émis une nouvelle politique
d'attribution des terrains municipaux à l'automne, tard à l'automne. Sauf qu'il n'est pas dit à ce

moment-là que ce sera exclusivement du logement social. C'est juste que l'attribution... On n'accepte plus maintenant que ces terrains-là soient vides et que ce soit tout, en fait, puis qu'on se dise : « Bon, bien, dans quelques années, peut-être qu'on y fera quelque chose. » Non, là, il y a vraiment une intention de faire quelque chose sur ces terrains municipaux là.

2860

Par contre, le quelque chose est important. Juste de l'autre côté du canal ici, il y a un immense terrain qui appartient à la Ville de Montréal sur lequel il pourrait y avoir au moins un millier de logements sociaux. Ça fait quatre ans que des appels de projets ont été déposés sur ce terrain-là et il n'y a aucune annonce de logement social sur ce terrain-là. Nous, on pense que c'est inacceptable, puis qu'on... La Ville a les terrains, le provincial a l'argent pour le développement pour du logement social. Il faut qu'il y ait des ententes entre les différents paliers de gouvernement pour que ce soit réalisable.

2865

Puis ce que je veux dire aujourd'hui avec mon texte, c'est qu'on prenne en compte la gravité de ce que vivent les personnes entre-temps. Ça fait sept ans qu'on est dans une crise du logement. Ça fait sept ans que les gens sont de plus en plus à la rue.

2870

Et quand quelqu'un se retrouve à la rue, le premier jour, c'est quelque chose de se retrouver un logement. Un mois plus tard, quand on s'est fait voler tous ses papiers, quand on s'est fait voler tout ce qu'on possédait... bien, voler ou perdu, d'ailleurs, là, et quand je dis « voler », ça peut être notamment par les services de démantèlement des campements, quand on a eu des traumatismes dans la rue, ça devient beaucoup, beaucoup, beaucoup plus compliqué de se reloger. On ne parle plus simplement de trouver un logement à ce moment-là; on parle de suivis psychosociaux, on parle de beaucoup, beaucoup plus d'investissements, beaucoup plus... Ça rend la situation beaucoup plus compliquée.

2875

2880

Et là, ça fait sept ans qu'on est dans une crise du logement, et ça fait sept ans qu'on ne voit pas du tout le bout de cette crise-là et qu'on ne voit pas du tout d'amélioration à ce niveau-là.

2885

M. DENIS LECLERC :

2890 Vous... dans votre texte que vous avez lu, vous illustrez de façon très imagée, mais très pertinente, le fait d'une personne qui subit une éviction, puis qui, je trouvais ça très parlant, qui le premier jour dit : « Je ne suis pas un itinérant, moi là, là. »

2895 Puis... et justement, ce qu'on nous a souvent dit, c'est que plus le délai, puis vous en avez parlé également, plus le... pas le délai, mais le temps où la personne est sans domicile s'étire, plus elle devient dans une situation plus difficile à revenir.

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

2900 Oui.

M. DENIS LECLERC :

2905 Bon, c'est peut-être un commentaire, mais je ne sais pas si vous avez à réagir de...

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

Oui, bien...

2910 **M. DENIS LECLERC :**

... ou à ajouter des éléments à ça.

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

2915 Il y a cet élément-là, puis les personnes aussi qui se retrouvent chez nous nouvellement sans logis, avant, on avait une expression qui disait : « Ah, pour toute personne, ça prend seulement trois malchances pour se retrouver dans la rue », hein, vous avez déjà entendu ça? Non? On le disait beaucoup dans le milieu. Je crois que dans le contexte de la crise du logement en ce moment, il faut

2920 seulement une malchance pour se retrouver dans la rue et c'est la perte du logement. Une seule malchance (inaudible).

LA PRÉSIDENTE :

2925 Judy?

Mme JUDY GOLD :

2930 Je n'ai pas de questions, j'ai un commentaire. Je voulais vous dire que vous décrivez très bien les mécanismes par lesquels les plus démunis sont refoulés à la rue. Votre message est clair, vraiment.

FLAV CHOQUETTE-GIGUÈRE :

2935 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2940 On va vous remercier du fond du cœur. Portez-vous bien. Merci.

M. DENIS LECLERC :

2945 Merci.

2950

2950

2955

Mme PAMELA BEGIN
Citoyenne

2960

LA PRÉSIDENTE :

Nous allons recevoir comme dernière intervenante ce soir qui veut déposer son opinion, Pamela Begin, qui est citoyenne de Montréal. Bonjour.

2965

Mme PAMELA BEGIN :

Salut.

2970

LA PRÉSIDENTE :

Alors, vous avez un gros 10 minutes.

2975

Mme PAMELA BEGIN :

O.K., parfait. Mais je m'excuse pour *ma française*.

2980

LA PRÉSIDENTE :

You could speak English if you want.

Mme PAMELA BEGIN :

Okay, thank you. *Je suis anglophone*. It's not my fault.

2985

I'm not an itinerant, I just... kind of a hobo sapien, right, but a lucky person that has got to sleep on very fabulous couches, and... So, I haven't really had to live in a tent or anything, but I've been homeless for about 4 years, since COVID started.

2990

And, you know, it's gotten worse and worse. And, like, options are farther and farther. Even though I work hard, I'm an artist, I'm a mother, I have a bachelor's degree in linguistics. It's just... it seems kind of more impossible, right?

2995

So, I've been thinking about the situation a lot. And one day, it dawns on me that the rents need to go down. And that's the... like, the only option because... Anyway, this happened just two days before the first meeting, and we did the exercise. So, it was just random that that happened.

3000

And, so, after when I was like, "maybe I'll speak," I started kind of doing a bit of digging. I was like, "why are the rents so high?" Like, "how did this happen? When did this happen?" And I really, like, went pretty far, so this is what I want to speak about.

3005

But in the meantime, like, for a woman – for anybody, really – out here, it's pretty dangerous. And like I said, like, I have a room now, but all my friends are, like, depleted and hurting, and defeated and they're robbed and they're dead and... So, like, I find myself helping a lot, which causes my foundation, like, a bit of problems too, you know? So, like, there's that aspect of a lot of friends that are dead, you know?

3010

And I used to be like a pretty bad alcoholic and stuff, but this really didn't have anything to do with this. But I am a product of change. And, like, I'm stuck in here, you know?

So, there's a lot of stuff I want to say, but I guess I'll get to the point where I was like... COVID happened, right? And then, the TAL became... the Régie became the TAL, 2020, September 1st, and they started changing things, kind of. So, the landlords now have, like, the right... there's no, like, max set price to, like, augment the rent. It's according to their discretion.

3015 And like was said before, like, once you lose your place, it's over, right? Game over. You're... just, like, you're just grouped. What if you have kids? Or like, what if you're not a drug addict and people are screaming outside? Like, I agree that the place is nuts, like, the Labre House is nuts.

3020 And they... I don't think it's really the solution. I think the rents need to go down. And people need autonomy. It's just too hard to, like, separate them in all these certain ways, like...

3025 And seriously, if you just, like, mess up, like before you can kind of get back on your feet, you know, or... not even mess up, but something happens in your life, or... You always had these options, but now, like, it seems like it's just getting, like, farther and farther, and more like depressing. And so, people use drugs, and then there's like the judgment, and it's just insanity, and...

3030 I pretty much think the TAL is kind of not great. And I don't mean that rudely. I mean, if you, like, just see the way, like, the laws are changing, I mean, with their own, like, agenda. You know what I mean?

3035 And I've... I think, I'm not sure exactly what I've come across, but like individually, the seven members, they have sole, like, judgment on all of the cases. And it goes more like through, like, kind of a Superior Court of Canada. It's not... It kind of seems like it's just totally changed but it still kept the same logo, and the process is different, and it's definitely not for tenants, right? Like, they don't even get looked at. Even... none of it does, like...

3040 So, I'm not sure what they're doing behind, but... I don't even know what I'm, like, trying to say here, but I'm pretty sure that there's something to do with, like, the Rouyn-Noranda gold mines purchase, and these people are like big, big pharma.

3040 And it probably started when everyone was scared from COVID. There was like Airbnbs, right? And it was illegal and stuff, but people were scared of the market, so started getting foreign investors, and... And I think DuProprio might be part of the TAL. And it's all just one sided, and it almost seems like we were like... like, put here, you know?

3045 Like, how does someone like me... Like, if... I was on the housing list for my son, okay? He goes on intervention. And, like, I'm a product of change, you know? But... So, I had this like, HLM, you know? And I got the apartment, and I was really happy. And I went... and my son isn't on my paper anymore, so I can't have the place, you know? Like, it's just this constant... you know?

3050 And I'm an artist. I'm a really good artist, you know? I do portraits. I have a bachelor in linguistics. I want to go to law school, and I will. Right? I'm just like, at the mercy of, if I'm behaving for men, or like where I am, or like, how much I can help, and I have to turn people away, and I don't really know if more Labre Houses are the answer.

3055 Like, I really, really think something needs to change, like, fundamentally. And it... Like, Canada is trying to find these resolutions to, like, these things, but there's something really, really, like, bad about the TAL. And that's what I think.

LA PRÉSIDENTE :

3060

Okay.

Mme PAMELA BEGIN :

3065 And I don't know why they've made it really impersonal and hard to... Like, you know how Quebec is. Like, when you go to court, it's really archaic and they're rolling in. Like, there's something about Quebec that is just so beautiful, and it got lost somewhere in that.

3070 And I don't know if it is part of, like, these bigger corporations buying up the mineral and all the properties. And I'd just like an opportunity, you know? And that's what I think.

LA PRÉSIDENTE :

3075

Okay. – Peut-être que tu peux essayer...

Mme PAMELA BEGIN :

Je parle français aussi.

3080

LA PRÉSIDENTE :

Oui. – Peut-être que tu peux essayer de résumer en quelques mots le propos de Pamela, juste pour qu'on soit tout le monde sur la même longueur d'onde.

3085

Mme PAMELA BEGIN :

Je m'excuse.

3090

Mme JUDY GOLD :

Non, non.

LA PRÉSIDENTE :

3095

No, no. No problem.

Mme JUDY GOLD :

3100

Je vais essayer...

Mme PAMELA BEGIN :

Oui, oui.

3105

Mme JUDY GOLD :

... je ne sais pas si je vais être à la hauteur de... if I'm able ...

3110

Mme PAMELA BEGIN :

Oui.

3115

Mme JUDY GOLD :

... to translate, but...

3120

Mme PAMELA BEGIN :

Yeah, of course.

3125

Mme JUDY GOLD :

... correct me if I'm wrong. – Je pense, essentiellement, Pamela a dit que les personnes autour d'elle, ils ont mal.

3130

VOIX MASCULINE HORS CHAMP :

Oui.

Mme JUDY GOLD :

Ils ont fini. Ils ont mal. Pamela a aussi parlé beaucoup de logements, des difficultés de trouver un logement, et les difficultés du système qui ne gère pas assez les taux de... les...

3135

LA PRÉSIDENTE :

D'augmentation de loyer.

3140

Mme JUDY GOLD :

3145 ... des loyers. Et aussi que la Régie du logement est devenue le TAL, le Tribunal administratif du logement. Et si je ne me trompe pas, Pamela a dit qu'elle trouve comme un changement un peu dans l'attitude, dans l'orientation, qui n'est pas tellement dans l'intérêt des personnes qui ont besoin de l'aide et de logements. – If that's essentially it?

Mme PAMELA BEGIN :

3150 I think it's big corporations of...

Mme JUDY GOLD :

3155 Right.

Mme PAMELA BEGIN :

... kind of made this happen and... because really...

3160 **Mme JUDY GOLD :**

D'une façon...

Mme PAMELA BEGIN :

3165 ... it's just not not...

Mme JUDY GOLD :

3170 D'une façon plus globale, on est assujettis... ou ces institutions sont assujetties aux corporations, aux grandes corporations. Oui, puis aussi mentionner que, t'sais, que Québec, c'est une place très accueillante à vivre aussi, en plus.

Mme PAMELA BEGIN :

3175 I think if we lowered the rents back, and maybe made some agreements with the landlords so they could have their... you know, like, they... it's a huge thing, but then people have autonomy, and they're happier, and then they spend money, and Montreal's back to normal. Like, this is never gonna work...

3180 **Mme JUDY GOLD :**

Let me translate.

Mme PAMELA BEGIN :

3185

Yeah.

Mme JUDY GOLD :

3190 Oui. (inaudible) but I want to thank you so much for coming, how much I appreciate it.

Mme PAMELA BEGIN :

Thank you for inviting.

3195

Mme JUDY GOLD :

You said that people are hurting, depleted...

3200 **LA PRÉSIDENTE :**

Depressed.

3205 **Mme JUDY GOLD :**

... depressed, because they're on the street, because life is too hard.

3210 **Mme PAMELA BEGIN :**

Like some people are homeless and they love it. They're free.

Mme JUDY GOLD :

3215 Right.

Mme PAMELA BEGIN :

3220 Then other people get stuck. And it's hard to go to work. How do you keep a job? How do you get your kids back? Like, there's no hope. It's...

Mme PAMELA BEGIN :

3225 It's really sad. And I've seen a lot of people die. And a lot of frustration. And then being put beside a school where they have signs like "you shouldn't be here." And you live there. It's just like so mean. And it judges like a whole bunch of people. Like, yeah, there's some people you're like... But it has to do with people all kind of coming in and being fish-bowled. And it's really...

Mme JUDY GOLD :

3230 You've seen people die?

Mme PAMELA BEGIN :

3235 Yeah. A lot of my friends are dead.

Mme JUDY GOLD :

From what?

3240

Mme PAMELA BEGIN :

I guess probably overdoses a lot.

3245

VOIX MASCULINE HORS CHAMP :

Cold.

Mme JUDY GOLD :

3250

Cold? From the cold?

Mme PAMELA BEGIN :

3255

Heart attack. Well, not so much the cold, but there's, like, men, when... I can't... the people feed, or... their bones, like, in the cold. They're gonna get arthritis. And people get robbed. Their tents get burned just because some people are dumb. Like, it's just so dangerous. And for women, it's dangerous. And for men, it's dangerous. And for everything in between. Like, it's really, really hard out there.

3260

And if you live at the Labre House, just say, like, I'm a woman, I was on the list, why do I not live there? Like, I don't do drugs. Like, I drink, you know what I mean? But like, I don't know, I... To live there with all the craziness, I don't think I could do it.

3265

Mme JUDY GOLD :

I have this question. Do you, or people that you know, have they gone to shelters? And what's their experience in shelters?

Mme PAMELA BEGIN :

3270

Well, I've never been, but I know that a women's shelter would be rough, because they probably think I don't belong there or something, right, you know? And it's rough there. I'd probably rather go to a men's shelter, you know?

3275

I don't know. It's just... I'm pretty sure it's dangerous. And just, if you're tired, right, and you're stressed, and just say you wanna sleep. You know, when you wanna sleep 12 hours, let's say? But you have to leave at 7:00 with nothing. It's just grounds for, like, morbid...

Mme JUDY GOLD :

3280

You know, the City wants to... they're asking us to consult the population because the City wants to open shelters... transitional housing, shelters, warming stations around the City. What's your...

3285

Mme PAMELA BEGIN :

I want an apartment.

Mme JUDY GOLD :

3290

... what would you like us to tell the City?

Mme PAMELA BEGIN :

3295

I think that people need autonomy, especially when they come from it, right?

LA PRÉSIDENTE :

3300

And you don't have it in the shelters?

VOIX MASCULINE HORS CHAMP :

Oh, she's got a room and she's sheltered.

3305 **Mme PAMELA BEGIN :**

Why are you talking for me? – You see what I mean? But I mean, it's, like, you know, our lifestyle before all this? This is what we're used to, right? And it's hard to just put everybody who lost their apartment, maybe their landlord gave it to their (inaudible), and then you can't get it back. Like, it's over. And we're... everyone's stuck in this place where their life isn't theirs anymore.

3310

LA PRÉSIDENTE :

So, what would you like...

3315

Mme PAMELA BEGIN :

I think that...

3320

LA PRÉSIDENTE :

... that we say to...

3325

Mme PAMELA BEGIN :

I think that the TAL is horrible.

LA PRÉSIDENTE :

3330

Okay, but this is Quebec, no?

Mme PAMELA BEGIN :

3335 No, I know, but it's Superior Court now, right?

LA PRÉSIDENTE :

3340 Oui.

Mme PAMELA BEGIN :

So, this is Canada.

3345 **LA PRÉSIDENTE :**

Okay.

Mme PAMELA BEGIN :

3350 And I think there's a lot of foreign investment going on and they don't really give a shit.

LA PRÉSIDENTE :

3355 So, best rules for... *plafond des loyers*...

Mme PAMELA BEGIN :

3360 Maybe we... Yeah, rethinking how we can... Like, some people love to be outside, and that's what they do, right? And then, that's fine. We've always had that.

LA PRÉSIDENTE :

But most of them want a roof.

3365 **Mme PAMELA BEGIN :**

Free people, right? And... But I think it's important to... that, like... just say, like, your building burns down, like, you're like, "oh no, we're gonna..." Like, I don't even know. – This is my pen, who cares. – It's just, it's a choiceless thing that makes people angry, you know?

3370

And there's a lot at stake for so many different things, like, people's kids. How do you bring your kids to a place like Labre House, right? And then the judgment behind it. How do you go to work, right, if you got people screaming? Maybe you're the screamer, right? Like, how do you segregate, like, separate them in proper ways, you know?

3375

I just... I really don't think that building these places is ever gonna work. I think it's a recipe for a huge disaster.

LA PRÉSIDENTE :

3380

I didn't understand.

Mme PAMELA BEGIN :

3385

It's a recipe for disaster, you know?

LA PRÉSIDENTE :

3390

It's a recipe for disaster.

Mme PAMELA BEGIN :

3395

And unfortunately, that's what I think. I think it may be... systematically, could look into, like, people at the TAL, and find out why they have so decision-making skills, and ain't doing nothing for anyone.

3400

And just maybe reassigning their duties or, like, working something out with the landlords to, like, take the... you know, the... whatever it was before, like, 3 point or whatever, like, a year, and then a little bit, and just kind of, like, get things back to normal. Then you're going to have more influx in the community, right? People are gonna have money to shop, you know?

I don't know. That's what I think. Just, like, back to the roots.

3405

Mme JUDY GOLD :

I want to thank you so much...

3410

Mme PAMELA BEGIN :

Thank you for listening.

3415

Mme JUDY GOLD :

... for coming. It's really appreciated.

3420

Mme PAMELA BEGIN :

I hope that made sense.

3425

Mme JUDY GOLD :

You made extreme sense.

Mme PAMELA BEGIN :

Okay.

3430

Mme JUDY GOLD :

100%.

3435

Mme PAMELA BEGIN :

All right.

3440

Mme JUDY GOLD :

And, really, thank you again.

3445

Mme PAMELA BEGIN :

Thank you very much.

3450

LA PRÉSIDENTE :

Okay. Thank you, Pamela.

MOT DE LA FIN

3455

LA PRÉSIDENTE :

Alors, ceci met fin à l'audition des opinions de la consultation sur l'itinérance et la cohabitation sociale. Je remercie toutes les personnes qui ont participé et celles qui ont assisté en personne ou en ligne à cette consultation. Merci à mes collègues commissaires, à notre analyste, à l'équipe de l'OCPM, à la régisseur Caroline et à l'équipe coop webTV. On vous donne rendez-vous demain soir,

3460

26 février, à la Casa d'Italia ou en ligne pour la toute dernière séance de cette consultation. Bonne fin de soirée et merci.

3465

AJOURNEMENT AU 26 FÉVRIER À 19 H

3470

Je soussignée, LAURENCE FILLION, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription fidèle et exacte des notes recueillies au moyen de l'enregistrement numérique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement. Le tout conformément à la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

3475



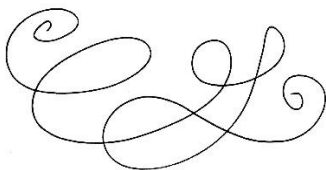
Laurence Fillion, s.o. n° 341561-9

3480

I, Chantale Gervais, Official Stenographer, certify under my oath of office that the foregoing pages contain a true and accurate transcript of notes taken by means of a recording in my absence, beyond my control, and to the best of the quality of such recording. All in accordance with the law.

And I have signed:

3485



Chantale Gervais,
Official Stenographer N° 341660-7